

N° 52 | DU VENDREDI 24 DÉC 2010 AU JEUDI 13 JANV 2011

BAKCHICH

SATIRE JUSTE

NOTRE BEST-OF 2010

32 PAGES *d'infos,
de scoops et de dessins*

L'HOMME DE L'ANNÉE

LE MARJORDOME DES BETTENCOURT



L 13723 - 52 - F: 3,00 €



© PATRICK KOVARIK/AFP PHOTO

AFFAIRE BETTENCOURT

LE MAJORDOME PAR QUI LE SCANDALE EST ARRIVÉ

Quel sera le Losey ou le Pasolini capable, un jour, de mettre en scène la tragédie intime qui s'est jouée au sein de la famille Bettencourt ? L'affaire d'État qui a tenu la France en haleine durant l'année 2010 aura d'abord été un drame familial. *Bakchich* a choisi comme homme de l'année le majordome des Bettencourt, Pascal Bonnefoy, par qui le scandale est arrivé. Le parcours de ce beau gosse aux tempes grisonnantes, sorte de George Clooney à la française, laisse poindre des motivations bien plus complexes qu'il n'y paraît (*lire le portrait ci-contre*).

Au cœur de ce nœud de vipères, où l'on a vu Liliane Bettencourt et sa fille, Françoise, se déchirer, pour finalement enterrer la hache de guerre, deux hommes s'affrontent violemment dans le proche entourage familial : le photographe, François-Marie Banier, protégé de Liliane, et le majordome, Pascal Bonnefoy, intime d'André, l'époux disparu. Entre Banier et Bonnefoy, c'est une histoire de haines recuites, de rivalités pécuniaires et de jalousies amoureuses dont témoignent notamment les carnets secrets du photographe, saisis par la justice, mais malheureusement restés sous scellés.

Entre Banier et Bonnefoy, haines recuites, rivalités pécuniaires et jalousies amoureuses.

Dernier acte de ce drame shakespearien, le majordome pose un dictaphone dans le petit salon de l'héritière de L'Oréal. Son objectif est clairement de piéger le photographe, son rival de toujours. Pas de chance pour Pascal Bonnefoy, ce sont les agissements des Éric Woerth, Patrice de Maistre, Nicolas Sarkozy, Patrick Ouart et autres personnalités publiques et politiques qui vont être livrés, via le site Mediapart, sur la place publique. Le choucho de Liliane échappe donc, par miracle, à cette violente effraction de la vie privée. Sa voix n'apparaît que dans un seul enregistrement. Et le récent accord trouvé entre la mère et la fille le protège d'une éventuelle saisie des innombrables cadeaux – immobilier, assurance vie, œuvres d'art – que lui a faits sa chère protectrice.

En revanche, François-Marie Banier n'échappera sans doute pas aux poursuites judiciaires. La justice suisse, comme nous le racontons ci-dessous, a découvert quelques arrangements inavoués entre Liliane Bettencourt et son photographe préféré. Lesquels pourraient bien éclairer d'un jour neuf l'ensemble des protections dont a bénéficié la famille la plus fortunée de France ✱

NICOLAS BEAU



DE LA SUISSE AU LIECHTENSTEIN, LES COMPTES DE BANIER

La commission rogatoire internationale (CRI) envoyée en Suisse par le procureur de Nanterre, Philippe Courroye, avant qu'il soit dessaisi du dossier Bettencourt, n'aura pas été tout à fait infructueuse. Le juge suisse chargé de cette CRI a d'abord mis au jour les montages financiers qui ont permis à Liliane Bettencourt d'acheter la fameuse île d'Arros en 1999, puis de la revendre en 2006 à une fondation située au Liechtenstein. À l'évidence, la milliardaire française a échappé ainsi deux fois à l'impôt qu'elle aurait normalement dû payer lors de chacune de ces transactions. Mais l'essentiel n'est pas là.

Les investigations des magistrats suisses ont permis, apprend-on à Genève de source judiciaire, de découvrir l'existence de versements effectués par Liliane Bettencourt vers deux comptes appartenant au photographe François-Marie Banier. Cette découverte est capitale. Elle conforte le scénario qu'ici, à *Bakchich*, nous avons tenté de révéler.

La faute d'Éric Woerth, dont la femme est embauchée par Liliane Bettencourt à la fin de 2007, n'aura pas été de faire décerner, au début

de 2008, une Légion d'honneur à Patrice de Maistre, le gestionnaire de fortune de la milliardaire. De toute façon, ce dernier avait exactement le profil pour recevoir une telle décora-

tion ; un de ses collaborateurs l'avait même obtenue avant lui ! Et l'embauche de Florence Woerth pour la coquette somme de 200 000 euros par an n'était pas nécessaire pour une si maigre compensation.

Non, la responsabilité d'Éric Woerth pourrait être autrement plus grave : le ministre du Budget qu'il était a tout fait pour étouffer les investigations fiscales qui avaient débuté à la fin de 2007 sur la fortune du photographe François-Marie Banier, l'intime de Liliane Bettencourt. Et si Éric Woerth a agi ainsi (sur ordre ?), c'est parce que de telles enquêtes auraient inmanquablement mis au jour les petits arrangements fiscaux de l'héritière de L'Oréal, accessoirement une très généreuse donatrice de l'UMP.

WOERTH ÉTOUFFE L'AFFAIRE

Dès le début de 2008, *Bakchich* révèle qu'un compte au nom de Banier figure sur le fameux listing de 200 comptes situés au Liechtenstein et livré au ministère des Finances à la fin de 2007. Aussitôt, le dossier fiscal du photographe est transféré de la perception du VI^e arrondissement de Paris à la Direction nationale des vérifications des situations fiscales. Sous ce sigle se cachent les plus fins limiers du fisc, connus pour passer au scalpel

les fortunes des particuliers. S'ils avaient poursuivi normalement leur enquête, ces redoutables investigateurs auraient alors découvert les combines entre Liliane et François-Marie. Or il n'en fut rien.

Car, pour Woerth et l'Élysée, il y a subitement le feu au lac. Pas question d'exposer la vieillesse tranquille de la richissime Liliane Bettencourt via des enquêtes sur son si gourmand photographe préféré. Interrogé, en juillet 2010, par l'Inspection des finances sur l'existence d'un compte appartenant à Banier au Liechtenstein, Éric Woerth fournit une lettre de sa main où il indique que jamais, au grand jamais, un tel compte n'a existé. L'Inspection des finances se contente de cette attestation...

Un mois auparavant, lorsqu'il répond aux questions de Jean-Michel Apathie sur RTL, les explications du ministre du Budget sont nettement plus embarrassées. Moins nettes.

– Jean-Michel Apathie : « *Connaissez-vous les noms des personnes qui avaient un compte au Liechtenstein ?* »

– Éric Woerth : « *Nous avions... Je ne connaissais pas... Je n'en sais rien. Je n'ai jamais regardé les listes, cela ne m'intéresse pas.* »

Quelques instants plus tard, et alors qu'Apathie revient à la charge et lui redemande s'il a vu les noms inscrits

sur le fameux listing, Éric Woerth se contredit : « *J'ai vu les noms, bien sûr.* »

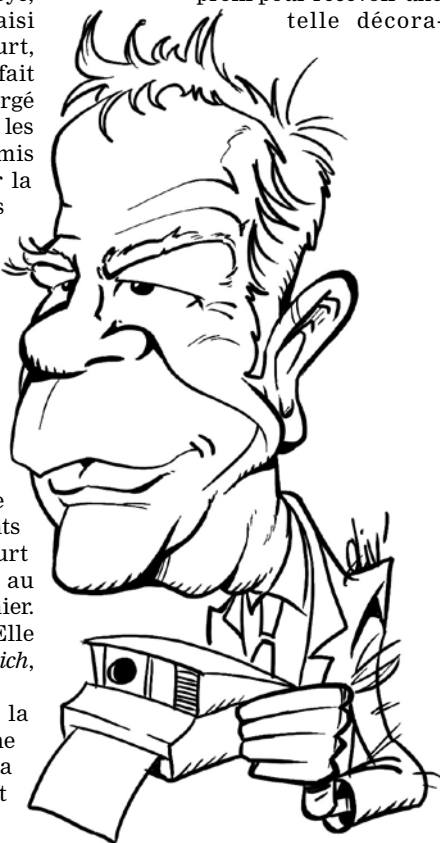
– J.-M. A. : « *Et Banier y figurait ?* »

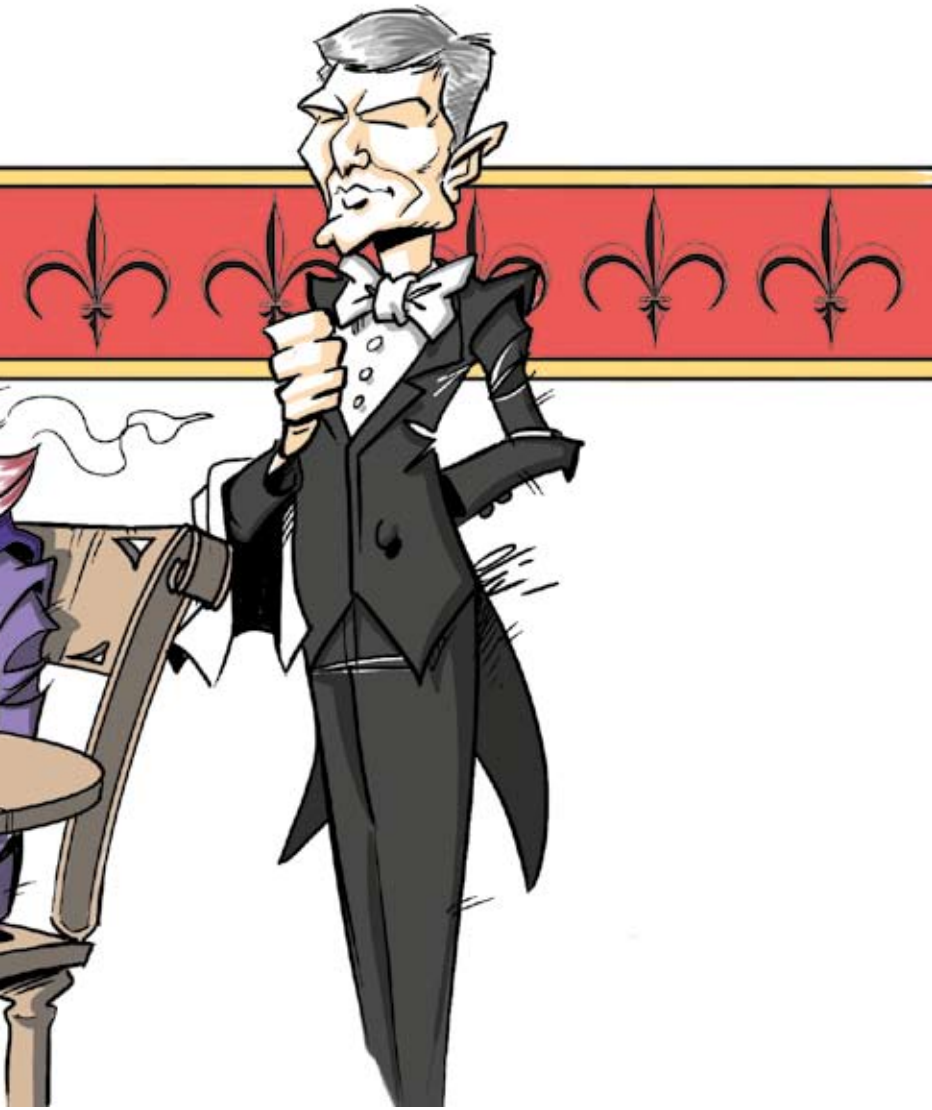
– É. W. : « *Je n'ai pas à répondre à cela, je n'ai pas à répondre à cela.* »

CHRONOLOGIE FALSIFIÉE

À l'époque, Éric Woerth fournit à la presse une tout autre version. Selon lui, un contrôle fiscal a bien eu lieu sur la situation de François-Marie Banier en mars 2009, mais pas en 2008, comme *Bakchich* l'a écrit. Et, évidemment, précise Woerth, ce contrôle s'est soldé par quelques brouilles. Cette présentation est un leurre et la chronologie est falsifiée, comme le montre le rapport de l'Inspection des finances remis sur cette affaire à l'été 2010. Dans l'annexe 3 de leur travail, qui n'a pas été rendue publique mais dont *Bakchich* a pu prendre connaissance, les inspecteurs notent que le contrôle sur Banier démarre bien en 2008 et non en 2009. Hélas, leur curiosité n'ira guère au-delà de cette constatation chronologique...

Aujourd'hui, alors que mère et fille Bettencourt ont enterré la hache de guerre, les juges de Bordeaux désormais en charge de ce qui reste de cette enquête ont les moyens, grâce au zèle de la justice suisse, de revenir au cœur de ce vaste scandale d'État ✱ N. B.





UNE MALADRESSE À L'ORIGINE D'UNE AFFAIRE D'ÉTAT

Majordome on ne peut plus propre, Pascal Bonnefoy n'est pas un espion des plus accomplis. Certes, le bonhomme s'est fort bien – et petitement – équipé pour enregistrer les conversations de sa patronne et de sa cour. Un dictaphone numérique, qui, une fois rempli, était remplacé par un second. Simple et discret. Mais efficace ? Au vu du véritable objectif de Bonnefoy, on peut en douter. Car, si les écoutes de Liliane Bettencourt ont provoqué une affaire d'État, elles n'ont pas exactement atteint leur but : faire chuter François-Marie Banier pour protéger Madame de sa néfaste influence. En effet, l'ennemi intime du majordome, François-Marie Banier, n'apparaît que dans un seul enregistrement.

Et pour cause : l'enregistreur n'a pas été placé dans la bonne pièce ! En effet, le dictaphone a été soigneusement installé sous une feutrine du bureau, juste derrière le fauteuil de Liliane. La maîtresse de maison parlait de dos, ce qui explique le son discutable des échanges. Le bureau en question se situe dans le boudoir de la maison. Or, quand l'héritière de L'Oréal recevait le dandy photographe, c'était dans sa propre chambre à coucher...

Voilà comment une simple erreur a transformé la tragi-comédie familiale en scandale d'État en levant le voile sur tout un lot de pratiques peu avouables : évasion fiscale, soupçon de financement politique, embauche de la femme du ministre du Budget Éric Woerth, tentative de manipulation de la justice... Pour finalement créer un séisme judiciaire. Une maladie en toute Bonnefoy ? *

XAVIER MONNIER

PASCAL BONNEFOY, UNE VIE À L'ÉCOUTE DES BETTENCOURT

Quand nous nous présentons, à la mi-décembre, au domicile de Liliane Bettencourt, rue de Labordère à Neuilly-sur-Seine, l'accueil est à l'égal des températures : d'un froid polaire. Surtout quand nous annonçons à notre interlocuteur, un employé de la maison, qu'il s'agit de recueillir des témoignages sur

Pascal Bonnefoy.

Au service des Bettencourt à partir de 1989, Pascal Bonnefoy est celui qui a enregistré plus de vingt heures de conversations entre Liliane, la maîtresse de maison, et les membres de son entourage. Parmi lesquels Patrice de Maistre, le gestionnaire de fortune ; Georges Kiejman, l'avocat ; Fabrice Goguel, un autre avocat ; ou encore Michel Normand, le notaire de « Madame ». Bonnefoy est sans conteste l'homme sans qui rien, ou peu de chose, n'aurait filtré sur ce qui est devenu un scandale d'État.

« JE NE POUVAIS ACCEPTER L'INACCEPTABLE »

« Vous êtes culotté de venir sonner à la porte de celle qui a été écoutée pendant plusieurs mois par celui dont vous faites le portrait ! lâche l'employé. En plus, vous en faites l'homme de l'année ! » s'indigne-t-il avant de nous laisser sur le trottoir. Oui, l'homme de l'année ! Parce que le majordome a jeté, sans le savoir, une lumière crue sur le fonctionnement pervers de certaines de nos institutions : du financement occulte des campagnes politiques à l'exil fiscal de sa patronne, en passant par les conflits d'intérêts ciblant Éric Woerth, l'ancien ministre du Budget.

Lors de son audition par la police, dévoilée par Mediapart, Bonnefoy justifie ses enregistrements : « Je ne pouvais pas accepter l'inacceptable (...), je ne pouvais pas rester sans rien faire et continuer à me regarder dans la glace. J'ai servi pendant tant d'années M. et Mme Bettencourt et je ne pouvais pas laisser faire tous ces gens autour de Madame sans réagir. » Difficile d'en savoir plus tant le majordome s'est protégé de l'agitation médiatique, bien aidé en cela par son avocat M^e Antoine Gillot. Quand l'affaire éclate, Pascal Bonnefoy part se mettre au vert chez des amis en Bretagne. Une seule photo de lui a été publiée dans la presse. Suscitant des commentaires sur sa belle gueule. Aujourd'hui, il vit en région parisienne. La discrétion en bandoulière. Il n'a jamais accepté de parler à la presse.

8 500 EUROS PAR MOIS

Issu d'une famille modeste de la région de Châteauroux, dans le Berry, Pascal Bonnefoy est fils de boucher. Ses parents, séparés alors qu'il était encore jeune, ne roulent pas sur l'or. Après avoir arrêté ses études avant l'obtention du baccalauréat, il monte à Paris, où il travaille comme garçon de café. Inscrit dans un cabinet de recrutement, il commence par des extras chez les Bettencourt, au service d'André, le patriarche. Apprécié du dirigeant de L'Oréal, Bonnefoy devient l'un des valets de chambre de la maisonnée. Nous sommes en 1989, Pascal Bonnefoy a 28 ans. Cela fait deux ans que Liliane Bettencourt a fait la connaissance de François-Marie Banier.

Le valet connaît dès lors les fastes de la vie d'une des plus riches familles françaises. Il est témoin des fréquentations et des amitiés de la maison : politiques, industriels, artistes... Et, partout, le luxe. Toujours, le luxe. « Il a vécu tout ça par procuration », confie son avocat M^e Gillot. Avec un salaire supérieur à celui d'un sénateur (8 500 euros par mois à la fin de sa carrière) et une dévotion béate à la cause des Bettencourt. Pour un adoubement social dans ce petit monde prisé.

PROCHE D'ANDRÉ JUSQU'AU BOUT

En 1993, il saisit l'occasion de devenir majordome, un grade supérieur à celui qu'il occupait à Neuilly, et quitte les Bettencourt, pour aller servir l'Aga Khan, à Chantilly. Cinq ans de voyages, mais aussi de tensions

– notamment avec un autre majordome au service du chef ismaélien – qui le convaincront de revenir chez son ancien employeur. Alors qu'il a toujours entretenu une relation privilégiée avec André Bettencourt durant ces années, il lui fait part de sa volonté de revenir à son service. Ennobli cette fois du titre de majordome.

Dès 1998, il enchaîne les déplacements dans les propriétés de ses employeurs : Arcouest (Finistère), Formentor (Espagne), l'île d'Arros (Seychelles). Il continue, dans le respect de sa fonction, à préparer avec le plus grand soin les réceptions de ce que la France compte de puissants à l'hôtel particulier des Bettencourt.

Quand il décide d'aller en Chine adopter une petite fille, c'est André Bettencourt qui finance les 10 000 euros du voyage. Comme d'autres employés de la maison, il bénéficiera des largesses des deux milliardaires. François-Marie Banier use, quant à lui, de tous ses talents pour accroître son influence auprès du couple. Et déjà, parmi le personnel, certains voient d'un mauvais œil l'ascension de ce dandy polymorphe aux manières plus qu'indélicates.

À la fin des années 2000, André Bettencourt est au soir de sa vie. « Pascal Bonnefoy l'accompagnera jusqu'au bout, au quotidien », explique pudiquement M^e Gillot. C'est Liliane Bettencourt qui lui demandera, après la mort de son mari, de continuer à servir la famille. Mais la prise de pouvoir de François-Marie Banier viendra contrarier le destin du majordome.

JALOUX DE BANIER

En fait, c'est la plainte pour abus de faiblesse déposée, à la fin de 2007, par Françoise Bettencourt et visant indirectement François-Marie Banier, qui a tout déclenché.

« Je n'ai personnellement jamais été entendu par la police [dans le cadre de cette enquête, ndlr], mais, très tôt, M. Banier a fait croire à Mme Bettencourt que j'avais témoigné contre elle et contre lui. Il ne me l'a jamais dit en face mais je l'ai appris lors d'un retour [de l'île] d'Arros alors que Mme Bettencourt me faisait la tête et m'ignorait. Je n'existais plus », expliquera-t-il aux policiers.

Blessé, meurtri, jaloux aussi de voir Banier prendre tant d'importance à ses dépens, il placera son dictaphone dans le boudoir de la maison, où se tiennent les rendez-vous d'affaires, et, aidé par le mari de Claire Thibout, l'ex-comptable, transmettra leur contenu sur CD-ROM à Françoise Meyers-Bettencourt. Sans aucune contrepartie financière, assure son avocat. Devant la police, Bonnefoy insistera sur la perte de lucidité de sa patronne et détaillera sans détour comment Banier en profitait.

Ce dernier, dans ses carnets aujourd'hui versés au dossier judiciaire et dont *Bakchich* a pu lire quelques extraits, relate des antagonismes profonds avec le majordome et même une haine réciproque entre eux. L'un cultive sa relation privilégiée avec la famille et vit, grâce à eux, dans la ouate neuillienne ; l'autre a séduit Madame, au point qu'elle lui verse 1 milliard d'euros sous forme d'assurance vie... Ou comment des secrets d'alcôve chargés d'argent sont devenus scandale d'État.

INTÉRESSÉ OU RÉVOLTÉ ?

Aujourd'hui, plus personne ne souhaite s'exprimer sur l'affaire. Certains anciens employés font savoir que le majordome n'est pas le héros qu'on décrit volontiers, d'autres comprennent son geste. D'autres, comme Olivier Metzner, avocat de Françoise Meyers-Bettencourt, assurent que « c'est un homme désintéressé qui a fait ça par révolte ». Révolte pour sauver Madame ? Révolte pour éliminer Banier ? Révolte pour protéger sa position ? Les trois, sans doute.

Pascal Bonnefoy est aujourd'hui au chômage, « grillé dans la profession », selon son avocat, pour avoir divulgué, crime absolu de son métier de majordome, les secrets de ses patrons. Il cherche du travail en Suisse, et rêve, secrètement, de revenir un jour travailler pour les Meyers-Bettencourt *

LOUIS CABANES ET SIMON PIEL

LES LENDEMAINS DÉCHANTENT

Commençons par l'essentiel : les dernières nouvelles de la liberté. Celle de la presse est mal en point. Concentration dans le camp de l'argent brutal – jamais éclairé –, absence de vision du monde, de rêve. Souvent fabriqués par des hommes qui ne croient que dans le confort d'une vie cool, les journaux sont des « produits » normalisés. L'infâme soirée donnée par Bernard-Henri Lévy au Café de Flore, réunion de tous les partis et de toute la presse, pour fêter sa revue, *la Règle du jeu*, restera dans l'histoire avec un crêpe noir au-dessus de la porte : à Saint-Germain-des-Prés, la médiasphère connivente est allée rire à son propre enterrement. Il y a un an, c'est de cet abandon du champ de la liberté qu'est né *Bakchich Hebdo*, tigre de papier prenant le maquis avec, pour munition, l'utopie de mots écrits sans haine et sans contrainte. Pour le reste, mise en musique par les grandes entreprises de presse, l'année passée doit laisser en nous le sentiment qu'elle n'a pas existé. 2010 n'étant qu'une marche du podium vers la présidentielle, il fallait l'avaler à la course. Pour en arriver au sérieux, à l'utile : trier le Sarkozy du Strauss-Kahn. Bel avenir que le nôtre avec l'injonction de choisir entre deux hommes de même philosophie, plébiscités par les privilégiés. Mais à quoi bon nous agiter pour ce lendemain qui chante, après avoir vu *Inside Job*, documentaire extraordinaire, et constaté que Wall Street continuait de mener, sans entraves, le monde vers l'abîme ? Les preuves que ces douze mois n'ont pas existé, les voilà. L'actualité imposée se répète, en boucle. Nous sommes passés du scandale du H1N1 à celui du Mediator, avec, aux commandes, les mêmes responsables préparant dès aujourd'hui l'horreur de demain. Les gros comptes de Liliane Bettencourt et ceux des sous-marins de Karachi ont toujours à leurs trousses les mêmes Diogène privés de lanternes. Et Haïti continue d'être un mot qui veut dire misère. Un éclat de rire, pourtant, celui lancé par Julian Assange et son WikiLeaks. En montrant la face cachée du monde, il a révélé son mensonge. Pendant quelques minutes, les puissants se sont sentis gênés de voir révélé leur bonneteau. Quelle drôle d'idée d'écrire la vérité. Bonne année avec *Bakchich Hebdo*, le journal qui vit de votre fidélité ✱



LA BAKCHICH TEAM

Directeurs de la rédaction : Nicolas Beau, Xavier Monnier • **Conseiller éditorial :** Jacques-Marie Bourget • **Rédacteurs en chef :** Cyril Da (Web), Pierre-Georges Grunenwald (édition) • **Chroniqueurs :** Alceste, Angelina, AC Ducoudray, Jacques Gaillard, Marc Godin, Doug Ireland, Dominique Jamet, Éric Laurent, Jean-François Probst, Alain Riou, Paul Wermus • **Maquette :** Émilie Parrod, Marjorie Guigue, Victor Biscotte • **Secrétariat de rédaction :** Élodie Bui • **Correction :** Lionel Blot, Tatiana Weimer • **Rédaction :** Monsieur B, Sacha Bignon, Émile Borne, Louis Cabanes, Renaud Chenu, Éric de Saint-Léger, Lucie Delaporte, Anthony Lesme, Laurent Macabies, Simon Piel, Bertrand Rothé, Grégory Salomonovitch, Anaëlle Verzaux • **Dessinateurs :** Avoine, Bar, Baroug, Bauer, Besse, Decressac, Essi, Giemsi, Goubelle, Ray Clid, Khalid, Klub, Lacan, Large, Ludo, Magnat, Mor, Mutio, Nardo, Noël, Oliv', Pakman, Pavel, PieR Gajewski, Presse Papier, Revenu, Roy, Soulié, Thiriet • **Direction marketing et publicité :** Patrice Gelobter • **Directeur de la publication :** Xavier Monnier

Groupe Bakchich, SAS au capital de 113804,60 euros • Siège social : 121, rue de Charonne 75011 Paris • Tél. : 01.40.09.13.25

CPPAP : 1114 C 90017 • ISSN : 2104-7979 • Dépôt légal : à parution • Impression : Print France Offset

Direction des ventes : GeDif Presse/diffusion@bakchich.info

Publicité : pub@bakchich.info

Tous les textes et dessins sont © Bakchich et/ou leurs auteurs respectifs.



JANVIER

MEILLEURS VŒUX D'HAÏTI



En ce début d'année 2010, le monde a les yeux rivés sur Haïti, ravagé par le séisme. Un million de sans-abri à Port-au-Prince et des secouristes dépêchés sur les décombres de l'ambassade de France pour mener à bien une mission périlleuse : sauver, goutte que goutte, le champagne du représentant de notre beau pays !

Sous le regard indigné des médecins et infirmiers du Samu de Dijon, une dizaine de sapeurs-pompiers « spéleos » gagnent la cave de Son Excellence Didier Bret pour récupérer son « trésor » : des caisses de champagne, cognac, whisky et grands vins par dizaines. Malgré les risques courus par les secouristes à cause de l'instabilité du bâtiment, l'alcool miraculé a pu être transporté dans les locaux de l'état-major de la cellule de crise. Les soirées de l'ambassadeur sont sauvées.

Entre les émeutes et l'épidémie de choléra, la population haïtienne n'a, depuis, pas eu une flopée d'occasions de sabler le champagne. À la différence de notre cher ambassadeur, reçu quinze jours après la mission « sauvons le champagne » par Bernard Kouchner pour se voir remettre le prix Claude-Érignac (assorti de 8 000 euros) « pour son travail exemplaire, dans des conditions très difficiles (...), avec un dévouement à toute épreuve et un engagement humanitaire dans l'urgence, dans la solidarité qui fait honneur à la France ». Ça s'arrose ! *



← Steve Jobs, le grand prêtre d'Apple, annonçant à ses millions de fidèles la sortie prochaine de la tablette iPad.

Le Grand Orient en trans'

Il aura fallu attendre 2010 pour qu'une femme intègre enfin le Grand Orient de France (GODF). Une révolution ? Pas si sûr. Car Olivia Chaumont, initiée dès 1992, était encore un homme il y a peu. Un transsexuel au Grand Orient ! Voilà une situation cocasse pour l'obédience, qui clame haut et fort son opposition à la féminisation de l'entre-soi. Dans un communiqué interne que *Bakchich* s'est procuré, Pierre Lambicchi, grand maître du GODF, explique : « Nous ne pouvons que manifester notre fraternité et toute notre compréhension face à cette épreuve. » Une belle ouverture d'esprit tempérée par le même Lambicchi dans *l'Express* : « Pour nous, même si elle est juridiquement devenue femme, il a été initié comme frère et reste génétiquement un homme. » Il ne s'agirait pas de rouvrir le pénible débat sur la misogynie, présumée bien sûr, des francs-maçons *



↑ Les 35 heures ont 10 ans.

ENTREPRISES, PASSEZ PAR LA CASE PRISON

L'administration pénitentiaire ne manque pas d'humour. Pour inciter les entreprises à faire travailler les détenus, la direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon a imaginé un chouette jeu de société.

Intitulé « Pour être gagnant à l'arrivée, pensez à la prison, dès le départ », cet aimable divertissement publicitaire inverse les règles du *Monopoly*. « Ici, la prison n'est pas une punition mais un eldorado. (...) Quelle que soit la case du plateau, le joueur-entrepreneur gagne à tous les coups. Une belle allégorie de la délocalisation carcérale », notent les auteurs d'un livre choc sur le travail en prison (*le Travail en prison, enquête sur le business carcéral*, par Gonzague Rambaud et Nathalie Rohmer, éd. Autrement, 186 pages, 19 euros).

Éloquentes, les cases cardinales du plateau expliquent les avantages du travail carcéral : « Effectifs insuffisants. Ne manquez pas une commande, rendez visite à la prison » ; « Commande imprévue. Pour livrer à temps, passez en priorité par la prison » ; « Budget serré. Ne bloquez pas vos projets, passez plutôt par la prison ». Convaincant. Payé 3 euros de l'heure, sans contrat de travail, obligé de suivre des cadences infernales contre des remises de peine, le taulard français est aussi compétitif qu'un ouvrier de l'Est. Au point que certaines entreprises se demandent s'il vaut mieux délocaliser en Chine ou sous-traiter en prison... La carte de ce jeu débordant de malice en rajoute une couche : « Une disponibilité totale. (...) Douze mois sur douze, des personnes toutes volontaires sont prêtes à travailler pour vous : souplesse de recrutement ; adaptation (...) à vos besoins ; mise à disposition gratuite des locaux. »

Le 12 février 2009, *Bakchich* tressait des couronnes à Webhelp, un opérateur téléphonique qui sous-traite pour le compte de grands groupes. Lesquels refusent d'associer leur image au travail en prison. Parmi les mystérieux donneurs d'ordre dévoilés par les auteurs : Bouygues Telecom *

“ Dire qu'il y a quelques années cet homme nous aurait servi le café. ”

Bill Clinton à propos de Barack Obama. Des propos rapportés dans *Game Change*, le livre scandale sur la dernière élection présidentielle aux États-Unis.

RACHIDA REPART À PIED

Pour passer l'hiver au chaud, d'aucuns enfilent des pulls et se planquent sous la couette. Pas le genre de Rachida Dati. Chassée de la place Vendôme, exilée au Parlement européen, raillée dans sa mairie du VII^e arrondissement, l'ancienne ministre de la Justice rebondit, et saute dans la robe d'avocate. Suffisant pour faire l'actualité, la une des gazettes et faire courir le bruit d'un retour en grâce en Sarkozy. L'intronisation de M^e Dati a lieu le 17 février 2010 au tribunal de grande instance de Paris. À 13 h 30, ce jour-là, la diva déambule au milieu des caméras et des flashes des photographes. L'entrée, dans la bousculade (deux journalistes manquent de se battre), se fait par la grande porte. « *Pourtant, murmure une avocate parmi la foule, d'habitude, on entre tous par celle du fond.* »

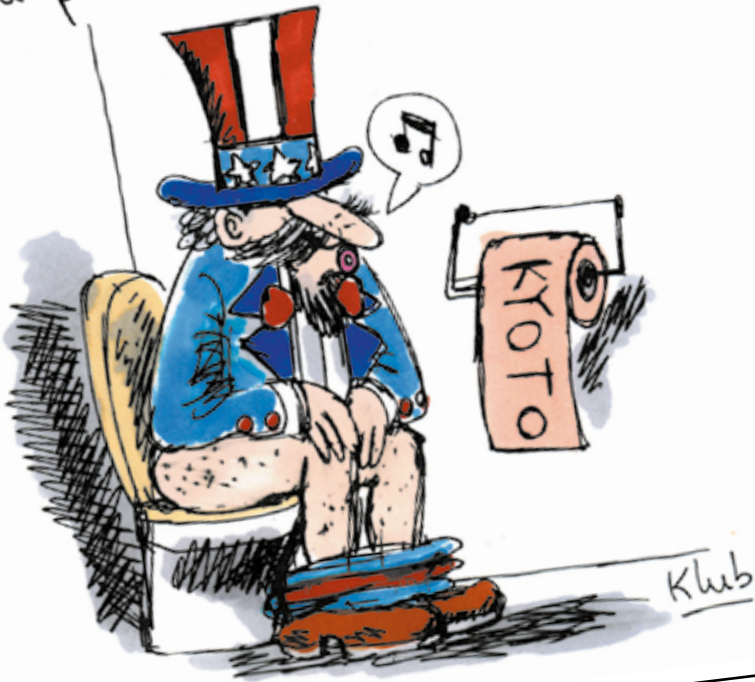
Petit problème : Rachida Dati n'a pas produit son diplôme de magistrate, essentiel pour être autorisé à exercer le métier sans avoir à passer le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (Capa). Un avocat lance, ironique : « *Dior fait des robes d'avocat, maintenant ?* » De la jalousie sans doute envers Dame Dati qui, à défaut de plaidoirie, fait dans le conseil. L'autre nom du trafic d'influence ? Il faut dire qu'elle est à bonne école. Depuis 2009, Anne Méaux et son agence Image 7 se sont portées charitablement, et « *gracieusement* », au secours de la com de la petite fille de Chalon-sur-Saône. L'agence la plus inspirée de Paris a pourtant toutes les difficultés à estomper le côté bling-bling de l'ex-ministre. Et à la rabibochoer avec Sarko I^{er}.

Dès qu'elle cause, Dati agace Sarkozy. Après un mauvais mot au soir des régionales, sa voiture de fonction et ses gardes du corps, à la chancellerie, lui sont retirés. Une habitude. Après son départ de la place Vendôme, la bagnole qui lui était spécialement dévolue par le ministère lui avait déjà été confisquée. Ne lui reste qu'une vulgaire Laguna, avec chauffeur, affrétée par sa mairie du VII^e.

Et les ennuis continuent : une tenace rumeur attribue à Dati les vilains bruits lancés dans Paris sur la fidélité au sein du couple présidentiel. Malgré des dizaines de démentis, la deuxième dame de France n'est pas revenue en grâce en Sarkozy... *



5^e anniversaire de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto...



PAS DE SITES PORNOS POUR LES DÉPUTÉS

D rôle de laboratoire que l'Assemblée nationale. « Un fusillé pour l'exemple », aurait-on dit en guerre. Car le filtrage des sites Internet à caractère pédopornographique, voté mardi 16 février dans le cadre de la Loppsi 2, les députés y sont soumis dans leurs bureaux parisiens depuis le début de l'année. « Les questeurs ont décidé de mettre en place un filtrage des sites Internet illicites et controversés à compter du 20 janvier 2010 », explique une missive adressée à nos bons élus. Mécanisme qui « vise à empêcher toute connexion aux sites pornographiques, pédophiles, ainsi qu'à des sites susceptibles de propager certains virus ». Diable! Le ver de la perversion serait dans le fruit de notre vénérable institution? Interdit, donc, aux députés de consulter des sites cochons avant les questions au gouvernement ou après une séance de nuit. D'autant qu'« une trace de ces connexions est conservée pendant vingt-quatre heures », conclut le message. Et pour cause. Une fine lame du service informatique de l'Hémicycle assure qu'« il y [avait] beaucoup de trafic sur ces sites », que « cette mesure touche également les employés de la maison ». Approchés par Bakchich, les services de l'Assemblée font mine de découvrir le pot aux roses: « Contactez le service presse. » Surtout que le dispositif est loin de prouver son efficacité. Nous l'avons testé dans les locaux mêmes des députés, au 101, rue de l'Université. Quelques clics suffisent à vous lover dans les bras de la maudite Aphrodite. Les sites Annuaireporno.com ou Qualisexe.com échappent, par exemple, à la censure. D'autres n'ont pas cette chance. Le site La Semaine anticoloniale a été classé dans la catégorie *malware* (« malveillant »), réservée aux pages Web susceptibles de contenir un virus. Ou trop politiques, à regarder son contenu, qui prône, entre autres, « la suppression du ministère de l'Identité nationale ». Bizarre, bizarre. Vous avez dit bizarre? *

“ Ça me fait toujours deux fois plus de neurones que lui ! ”

La commissaire européenne à la Concurrence, Neelie Kroes, répondant à Nicolas Sarkozy, qui aurait déclaré qu'elle n'avait que « deux neurones ».

La burqa de conscience

Au début de 2010, un éditorial du *New York Times* préconisait qu'en cas de loi interdisant le port de la burqa dans l'Hexagone le « reste du monde devrait marquer sa répugnance ». Que reprochait-on à la politique de Sarkozy? D'alimenter l'islamophobie pour de basses raisons électorales! Ah bon? « Il est difficile de créer des emplois et facile d'attiser les préjugés antimusulmans », lisait-on dans le grand quotidien américain. La charge n'est pas étonnante. La France et les États-Unis ont en effet un vieux (et très fort) contentieux à propos des libertés religieuses. Aux yeux de Washington, Paris a un comportement liberticide à l'égard des religions minoritaires, tout particulièrement vis-à-vis des Témoins de Jéhovah et de la scientologie. Considérées comme des sectes de ce côté de l'Atlantique, ces deux organisations ont pignon sur rue aux États-Unis et des moyens puissants pour se faire entendre. Les diplomates américains en poste à Paris relaient leurs doléances. Plus récemment, l'islam est devenu un réel enjeu entre Paris et Washington. Dans son discours au monde musulman, prononcé au Caire le 4 juin 2009, Barack Obama s'en prenait clairement, mais sans la citer, à la France, dans une allusion à la loi de 2004 qui interdit le port du voile islamique à l'école. Depuis quelques années, l'ambassade des États-Unis accueille un certain nombre de personnalités de la communauté musulmane française lors d'un repas de rupture du jeûne pendant le ramadan. Depuis la promulgation de la loi interdisant le port de la burqa en France, le 12 octobre 2010, les divergences avec notre voisin outre-Atlantique n'ont pas tari. Lors de la remise du rapport annuel sur les atteintes aux libertés religieuses, le 17 novembre, Hillary Clinton, secrétaire d'État, a pointé du doigt le fait que « plusieurs pays européens ont imposé de sévères restrictions à l'expression religieuse ». Voilà bien un sujet sur lequel la France met les voiles vis-à-vis de l'Oncle Sam *

BHL S'AUTOENTARTE!



↑ Nouveau coup d'éclat de Bernard-Henri Lévy. Dans son livre *De la guerre en philosophie*, publié le 10 février, le plus beau décolleté de Paris commet une bourde monumentale en citant un philosophe fictif, Jean-Baptiste Botul.

RÉGIONALES UN VOTE À L'AMER

Qu'importe l'élection, pourvu qu'on ait l'ivresse ! Et tant pis pour la sacrée gueule de bois au matin du second tour des régionales. Moins d'un Français sur deux est allé voter. L'UMP doit se contenter d'une bagatelle : l'Alsace, mais sans la Lorraine. Quoi, *Bismarck is back* ? Sans casque pointu mais la fleur au fusil. Une rose, celle du Parti socialiste, dont le parfum gonfle les poumons de 22 des 26 régions françaises. Parmi les damnés de la guerre électorale,

Bakchich s'intéresse au profil sans relief des tocards du suffrage universel. Fraîchement parachutés, totalement opportunistes, radicalement beaufs, vraiment bandits, sacrément cumulards, naturellement fils à papa ou franchement allumés, tous ceux-là titillent notre curiosité.

En Lorraine, on est servi. Treize listes, soit trois de plus qu'en 2004 : un record. Et deux grenouilles politiques qui se veulent aussi grosses que le bœuf, Jean-Pierre Masseret, président PS sortant. L'un, Patrice Lefeuvre, défend les retraités et les seniors. L'autre, Victor Villa, est un stakhanoviste du suffrage universel et des volte-face politiques : 44 ans, dont vingt-deux à essayer d'exister localement. Soit, avant ces régionales, deux législatives, deux cantonales et les municipales de 2008. Sous des couleurs qui varient du bleu ciel de l'UDF au blanc vendéen du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, avant de rejoindre le rose socialiste de la ville de Rombas (Moselle), dont il est maire adjoint. Il se présente sans étiquette, faute de mieux. « *J'ai contacté le Nouveau centre, le Modem, mais ils n'ont pas voulu de moi* », avoue-t-il sans la moindre gêne.

« *Il a même essayé d'intégrer notre liste à la dernière minute* », balance son compère défenseur du troisième âge.

Les frais de campagne n'étant pas remboursés aux candidats en cas de score inférieur à 5 %, Victor Villa a dû emprunter 8 000 euros pour que son bulletin soit présent dans un quart des bureaux de vote. Un sacrifice que Patrice Lefeuvre n'a pu consentir avec les maigres 2 000 euros de dons qu'il a reçus. Il faut donc télécharger son bulletin de vote sur son site Internet et l'imprimer soi-même.

Et à défaut de local, les deux « outsiders » reçoivent dans un café de Nancy, près de la gare...

Leur campagne ? Occuper les médias et arpenter les marchés. Ils l'assurent, cette élection n'est qu'un ballon d'essai. Objectif : dépasser 2 %. Raté ! Mais leur ambition ne s'arrête pas là : « *On vise la présidentielle et les législatives.* »

Bakchich aussi *



QUAND LES RG FICHAIENT FRÊCHE

Décédé le 24 octobre, Georges Frêche eut les honneurs de Bakchich en mars, avec la publication de sa fiche rédigée par les Renseignements généraux en 1977.

Le document est une note de synthèse de 18 pages intitulée « Des gauchistes dans le Creuset socialiste », datée du 8 mars 1977. Pour la droite et Giscard, alors aux affaires, l'heure est grave. L'union de la gauche est en passe de remporter les élections législatives dans la foulée des municipales, et la prochaine présidentielle s'annonce âprement disputée. Le ministère de l'Intérieur entreprend alors de recenser tous les affreux gauchistes qui colonisent le PS. L'objectif : utiliser ces informations pour effrayer le bourgeois en affichant, le moment venu, les états de service de certains responsables socialistes qui ont « plus ou moins flirté avec divers mouvements extrémistes de gauche », dicit l'étude.

Parmi la quinzaine de responsables du PS ciblés, Frêche Georges, Noël, Louis, né le 9 juillet 1938 à Puylaurens, dans le Tarn. Il rejoint les rangs du PS en 1970, où il connaît une rapide ascension. En 1977, il est déjà vice-président du conseil régional du Languedoc-Roussillon. Mais ce sont ses « activités extrémistes » qui intéressent les RG. Notamment son

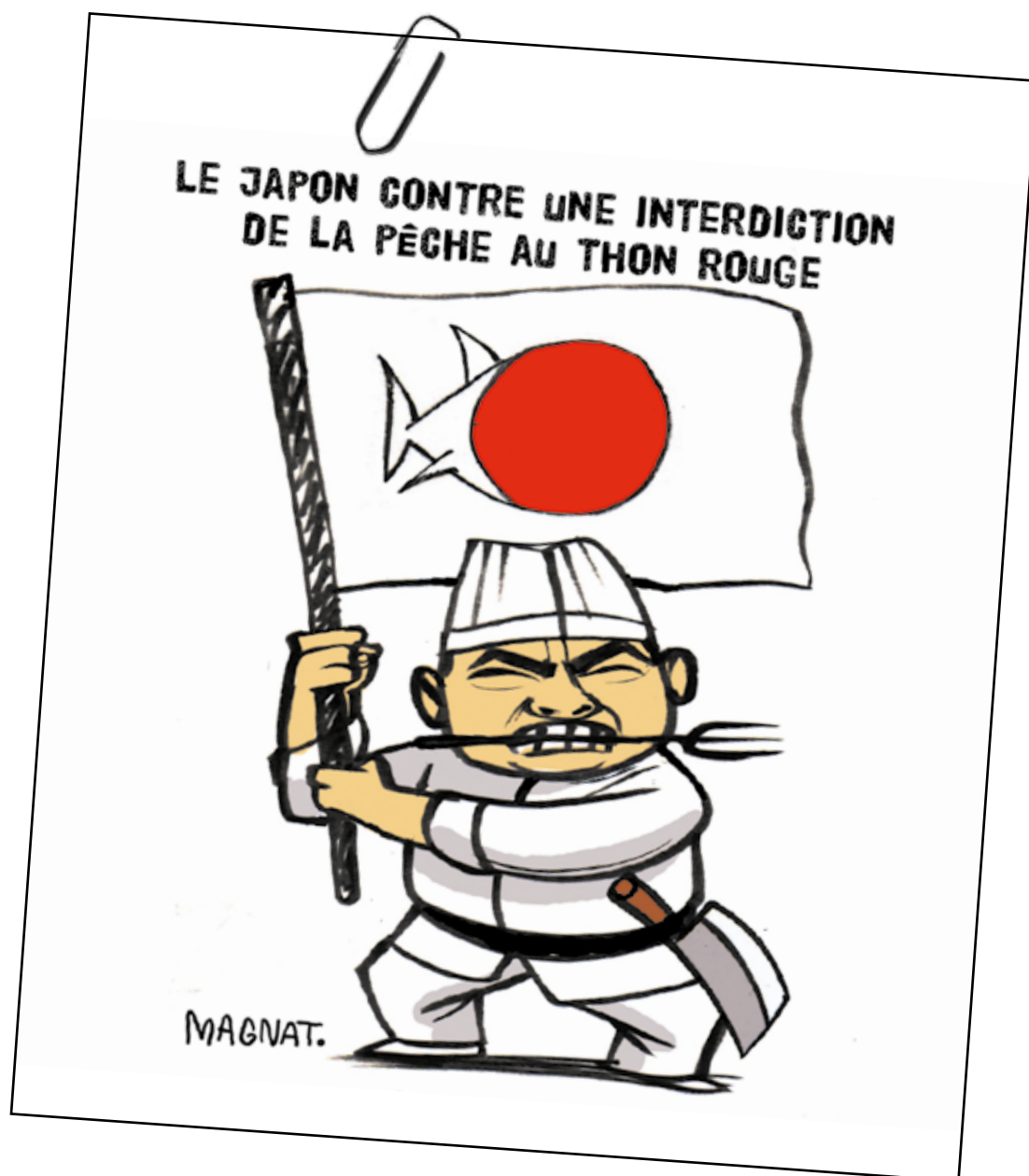
passage, dès 1965, à Toulouse, comme militant de la Fédération des cercles marxistes-léninistes, un groupuscule maoïste. Un engagement qui conduit le camarade Frêche à la tête du comité toulousain des amitiés France-Chine. Toujours dans le cadre de cette originale passion chinoise, notre garde rouge est interpellé à l'été 1965 en Suisse alors qu'il tente d'entrer en contact avec des diplomates chinois de l'ambassade à Berne. « [À] Berne (...), les militants reçoivent des consignes (...) Frêche a l'honneur d'écrire dans l'Humanité nouvelle, sous le pseudonyme de Georges Lierre », précise Christophe Bourseiller, auteur des *Maoïstes, la folle histoire des gardes rouges français*.

LÉGITIMISTE

Georges Frêche est expulsé de Suisse. Pas de quoi fouetter un chat, mais l'itinéraire tranche dans le paysage politique pour cet ancien élève d'HEC, bientôt professeur émérite de droit et futur baron, très indocile, du PS. À noter que nos maoïstes restent très légitimistes puisque, à la présidentielle de 1965, ils appellent à voter Charles de Gaulle ! Il faut dire que le Général et la France comptent parmi les premiers suppôts de l'impérialisme à reconnaître, sans atermoiements, « la Chine de toujours », en janvier 1964 *



◀ La Poste annonce son intention de se lancer dans la téléphonie mobile dès 2011.



Mossad, le chic après le choc

Gail, Kevin et Peter font leurs courses en lunettes noires. Ils sont suivis à la trace par des caméras de surveillance. Le film s'arrête là avec un slogan choc : « Nous avons des prix qui tuent ». Cette publicité israélienne s'inspire directement de l'assassinat, le 19 janvier, du leader du Hamas Mahmoud al-Mabhouh, par le Mossad, à Dubaï. Un fiasco. Depuis, en Israël, des petits malins ont inventé une nouvelle gamme de produits qui marchent à merveille : les tee-shirts, casquettes et lunettes à l'effigie de l'agence de renseignements de l'État juif. Aujourd'hui, les 007 hébreux – ou du moins leurs doubles – font la promo d'une chaîne de supermarchés. C'est dire si l'exploitation commerciale de leur image par quelques opportunistes s'avère très profitable. Un bon comique-business par temps Mossad *

“ S'il y avait un dixième du talent de l'état-major de la CGT au Medef, les choses iraient déjà nettement mieux. ”

Alain Minc, à propos de Laurence Parisot, dans le *Nouvel Observateur* du 4 mars.

L'ALSACE À CONTRE-CORAN

Régionales obligent, le serpent de mer d'Alsace-Moselle est de sortie : dans ce territoire qui n'était pas français lors du vote de la loi de séparation en 1905, les cultes sont toujours soumis au concordat de 1801, qui leur est bien plus favorable. Ainsi, curés, prêtres et pasteurs gagnent en moyenne 2500 euros net par mois ; un évêque, 4200. À quoi s'ajoutent un logement de fonction et des frais de déplacement princiers. Au final, 55 millions d'euros sont alloués chaque année aux budgets des cultes alsaciens-mosellans.

L'islam, lui, n'a jamais été soumis au régime concordataire. Les imams ne touchent donc rien, ce qui irrite Mohamed Moussaoui, président du Conseil français du culte musulman. À la tête de leurs 110 000 pratiquants estimés, les responsables musulmans du coin cherchent à intégrer le statut d'exception par la petite porte et mitonnent pour 2011 un « programme scolaire » pour faufiler l'islam dans les cours d'éducation religieuse dispensés à l'école publique. Le président UMP de l'Alsace, feu Adrien Zeller, avait conçu un projet de classes pilotes en ce sens. Mais cette position hérisse le poil de ceux qui veulent faire table rase des bigoteries. « Intégrer l'enseignement de l'islam quand l'intérêt pour la religion recule serait aller à contresens des évolutions de la société », explique Gauvain End, prof d'histoire. L'archevêché de Strasbourg, lui, voit dans l'incorporation de l'islam au concordat « un moyen sérieux d'intégration des musulmans dans la République ». Chez les politiques, rares sont ceux qui remettent en question le statut concordataire, pour des raisons électorales. « Dans la tête des Alsaciens-Mosellans, le concordat est associé au régime local de la Sécurité sociale, bien plus avantageux que sur le reste du territoire, sans compter deux jours de congés payés en plus », confie Jean, jeune militant laïc. Si la foi se nourrit du ventre... *

LES RICHES AU-DESSUS DU NUAGE DE CENDRES



L'Islande, centre du monde. Ou comment des milliards d'hommes apprennent à situer ce pays de un million d'habitants (et trois fois plus de moutons) sur une carte. Et découvrent que la chanteuse Björk n'est pas l'unique produit que l'île parvient à exporter. Des dizaines d'aéroports bloqués pendant une semaine, des milliers d'articles dans tous les pays. Et un mot qui revient dans la bouche des millions de voyageurs qui ne peuvent plus prendre l'avion : « Eyjafjöll ». Après l'éruption de ce volcan, un immense nuage de fumée traverse le ciel européen, brouillant les lignes aériennes.

Seuls quelques privilégiés ne restent pas cloués au sol. En plein embargo du ciel, décrété le 16 avril en France, l'aviation d'affaires a plané au-dessus des règlements et des nuages chargés de silice. Jean-Claude Darmon, grand argentier du foot et très proche du clan Sarkozy, a ainsi pu s'envoyer en l'air à bord d'un Falcon 900 EX immatriculé GP NJ. L'avion de Bernard Arnault, le PDG de LVMH – qui n'était pas à bord –, a, lui aussi, décollé sans problème. De son côté, le prince Karim Aga Khan IV, un richissime chef spirituel musulman, gros bras financier de la FrancAfrique, a quitté ses écuries de Chantilly pour sauter dans son Bombardier Global enregistré au Luxembourg (LX ZAK). Des petits chanceux ont réussi à pénétrer dans les rares avions de ligne longs-courriers qui décollaient encore. Par exemple, Claire Chazal a pu embarquer, de Roissy, pour les Seychelles. Les portes de l'avion, déjà fermées, ont été rouvertes pour la princesse de l'info. La veinarde ! Et le monde de sembler aussi enfumé que la justice française.

Pendant que le procureur de Paris, Jean-Claude Marin, freine les enquêtes sur la direction des chantiers navals et les retours de commission des gros contrats d'armement vers la classe politique, s'ouvre le procès de Charles Pasqua. Devant la Cour de justice de la République, M^{onsieur} Charles répond des accusations de détournements de fonds publics, complicité d'abus de biens sociaux, corruption. À croire que l'ancien ministre de l'Intérieur ne terrorise pas que les terroristes. Le 30 avril, la Cour le condamne à un an de prison avec sursis pour complicité d'abus de bien sociaux. En avril, la justice se découvre d'un fil *



↑ Le golfeur américain Tiger Woods divorce pour cause d'infidélité caractérisée. Sa saison est l'une des pires de sa carrière.



LE GROS BUSINESS DE LA DIVERSITÉ

La « diversité », c'est très tendance et les Beurs de service ont encore un bel avenir devant eux. Surtout auprès de nos hommes politiques, qui n'hésitent pas, période électorale ou pas, à brandir les « associations de quartier » comme autant d'utiles hochets.

À Marseille, le système frise la surchauffe. La députée PS des Bouches-du-Rhône Sylvie Andrieux s'est appuyée sur un réseau d'assos qui affichent un objet aussi limpide que l'eau des calanques – la promotion des jeunes issus de l'immigration – et aux noms évocateurs : Synergie pour réussir, Provence insertion services, Action jeunesse Aladdin... Des coquilles vides oscillant entre clientélisme, gaspillage et malversation. *[En avril, Andrieux sera mise en examen pour détournement de fonds publics.]*

Au gouvernement, ce n'est guère mieux. Au secrétariat d'État à la Ville de Fadela Amara, les crédits aux associations ne sont pas distribués avec grand discernement : 450 millions d'euros pour 22 000 organismes, autant de gouttes d'eau perdues dans les sables. Avec 150 000 euros annuels de subventions, les plus chanceux sont les mouvements Ni putes ni soumises, fondé par Fadela Amara, SOS-Racisme, animé par les amis de Fadela, et Planet Finance, la fondation de Jacques Attali, proche de l'Élysée. Aucun rapport, bien sûr, avec le fait qu'ils soient amis du pouvoir.

Les associations de quartier actives, elles, doivent se contenter des miettes. Et encore ces miettes les exposent-elles à une récupération politique. C'est le cas de Zy'Va, dont les 70 membres travaillent, depuis quinze ans, à promouvoir la diversité dans le quartier du Petit Nanterre (Hauts-de-Seine). En février 2007, l'association convie Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur. Un mois et demi plus tard, Sarko lui fait attribuer 100 000 euros de subventions annuelles par le conseil général des Hauts-de-Seine, alors présidé par... lui-même. Depuis on l'a vu faire son footing avec un tee-shirt siglé Zy'Va *

Grippe A : Bachelot accro aux labos

Cela fait déjà trois mois que la grippe A a rendu son dernier souffle. Première vaccinée, Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, souffre pourtant d'effets secondaires. La faute à la commission d'enquête parlementaire sur la campagne de vaccination contre le virus.

Un malheur n'arrivant jamais seul, Bakchich s'est procuré un courrier du directeur de cabinet de Bachelot daté du 14 mai 2009, adressé à Hervé Gisserot, le président de GSK France, principal industriel pharmaceutique producteur de vaccins. Le courrier confirme « l'intention du gouvernement de procéder à la commande de 50 millions de doses contre le virus A (H1N1). Cette commande fera l'objet d'une réservation immédiate dont le coût sera facturé 1,50 euro hors taxes par dose de vaccin, soit la somme de 75 millions d'euros hors taxes ». Or ce n'est que le 11 juin 2010 qu'est donnée l'alerte de la pandémie virale, avec le passage en phase 6 annoncé par l'OMS.

Le gouvernement français fait alors mine de se tourner vers le haut conseil de la santé publique pour une expertise en vue de l'organisation d'une campagne de vaccination. Une consultation pour du beurre car, dans le courrier du 14 mai cité plus haut, la messe est dite : « Le planning de livraison indicatif : 15 millions de doses au plus tard le 31 octobre 2009, 15 millions le 15 novembre et 20 millions le 31 décembre. »

Pour Gérard Bapt, député PS et membre de la commission d'enquête, c'est la preuve qu'il y avait « bien plus qu'une déclaration d'intention ». « Quand on consent à verser 75 millions d'euros, on comprend que des contrats dormants liaient les États aux producteurs de vaccins. Tout cela fait dans la précipitation. » Didier Houssin, directeur général de la Santé, eut bien du mal à justifier l'existence de cette lettre aux députés : « En avril, mai et juin, nous avons noué des contacts avec les industriels. Mais ce n'étaient que des lettres d'intention. »

Un simple procès d'intention, donc ? *

“ Qu'est-ce que j'en ai à foutre ?
Si y en a un qui me pollue véritablement,
c'est Nicolas Hulot ! ”

L'acteur Gérard Depardieu, après que les journalistes de 7 à 8 (TF1) lui ont fait remarquer qu'il s'était baigné dans une rivière polluée pour son dernier film.

LE SAMU SOCIAL EN GRÈVE



LA FRANCE FAIT SON FESTIVAL

Au joli mois de mai, l'adage nous dit de faire ce qu'il nous plaît. Alors les politiques se lâchent. Et l'UMP se remet à chasser – sur les terres du Front national. En plein Festival de Cannes, le film *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb devient la cible d'un député allumé, Lionnel Luca. Le fier garçon veut interdire le long-métrage, au prétexte qu'il falsifierait l'histoire de la guerre d'Algérie, serait « *antifrançais* » et « *révisionniste* ». Bref, Bouchareb ne mesure pas son « *irresponsabilité* ». On ne savait pas Luca doué de qualités de voyant : l' élu n'a même pas vu le film. La polémique réveille sur la Côte d'Azur de peu sympathiques relents, réchauffe la Croisette et embrase les salles de ciné. Dans le Sud, des manifestations violentes ont lieu pour l'avant-première du film. Un souci du passé qui résonne étrangement au vu des tracas du présent. Toujours aussi à l'aise avec ses citoyens musulmans, le gouvernement veut pondre une loi antiburqa, tenue minoritaire dans l'islam de France, marginale dans l'Hexagone. Qu'importe la stigmatisation, le temps est à la pêche aux voix dans l'opinion. Une chance, un fait très, très divers enflamme la presse : une femme trop voilée est verbalisée au volant pour conduite non aisée. Son mari, Lies Hebbadj, conteste l'amende. Il a tout pour plaire, effrayer le chaland. Et fait preuve d'un humour à toute épreuve. Le client rêvé du gouvernement et des services de police pour une campagne bien orchestrée. On le dit polygame ? Le garçon a, il est vrai, plusieurs femmes, épouses « religieuses ». À l'adresse des enquêteurs et des médias, sa réponse fuse : « *À ce que je sache, les maîtresses ne sont pas interdites en France, ni par l'islam. Peut-être par le christianisme, mais pas en France.* » Pas bête. Demeure une petite interrogation tout de même, lorsqu'on lit la fiche des RG de ce multi-mari, dévoilée par *Bakchich Hebdo*. Où l'on apprend qu'Hebbadj est connu depuis des années des services de police, est soupçonné de fraude aux Urssaf et fait l'objet de plaintes de ses ex. C'est à se demander ce que faisaient les policiers jusque-là... Même les militants des Jeunes musulmans de France, rattachés aux fondamentalistes de l'UOIF, se sont inquiétés de ses agissements ! Alors ? La loi sur la burqa est adoptée dès juillet. Mission accomplie pour l'UMP et son chef de file d'alors, Xavier Bertrand. Hebbadj est mis en examen pour fraude aux prestations sociales et aux Urssaf et viols aggravés... Quant au PV originel, il a été annulé en décembre. Voir ou conduire, plus la peine de choisir ! *



REISS, L'ÉTUDIANTE DE LA DGSE

Libérer les otages, depuis l'accession de notre bon président Sarkozy I^{er}, c'est plus qu'une passion. C'est une addiction. En mai, la petite frimousse de Clotilde Reiss, étudiante française arrêtée en Iran pour espionnage lors des manifestations de 2009, reparait. Et ses frais talons se posent sur le sol français le 15. Après de longues tractations. « *Dans ce dossier, les Iraniens avaient beaucoup plus de billes que nous* », constate un des patrons du renseignement français. Et cela pour une raison, au moins, que devait révéler, dès le 17 mai sur LCI et Europe 1, Pierre Siramy, un ancien cadre de la DGSE : Clotilde Reiss n'était certainement pas une étudiante ordinaire ; elle avait à Téhéran de drôles de fréquentations.

« DES AMATEURS »

Sans être nommée agent, ni probablement rémunérée, cette jeune femme avait été recrutée comme informatrice par le chef de poste de la DGSE à Téhéran. Le profil de Clotilde avait tout pour séduire un barbouze. Son père avait travaillé au Comité de l'énergie atomique sur des dossiers sensibles, sa mère avait été médecin militaire et son doctorat portait sur la prolifération nucléaire, un sujet qui donnait une explication logique à son séjour à Ispahan, à l'ombre du Centre iranien

d'études nucléaires. Cette collaboration entre le chef de poste et la jeune étudiante, hélas, fut tout sauf discrète. Clotilde Reiss se rendait souvent à l'ambassade de France, alors que les rendez-vous auraient pu être pris dans des lieux moins attendus. Elle remettait parfois des notes aux services extérieurs de l'ambassade, où travaille du personnel local, très souvent infiltré par les services iraniens. Durant l'été 2009, Clotilde Reiss envoya même en France des centaines de photos des manifestations dans le pays. « *Les procédures prévues n'ont pas toujours été respectées* », admet-on aujourd'hui au sein de la DGSE. Et les mêmes d'incriminer leurs collègues en Iran : « *Des amateurs.* »

Une certitude, les Iraniens surveillaient l'« étudiante » de très près. *In fine*, leurs services ont intercepté un e-mail du père de Clotilde. Ce dernier lui conseillait de faire transiter son ordinateur par la valise diplomatique, utilisée généralement pour les transmissions ultrasensibles.

« *La France est un grand pays*, ironisait à l'époque un officiel iranien, *les étudiantes bénéficient d'un matériel particulièrement sophistiqué.* » Pas sûr que la belle, qui s'attelle à l'écriture d'un livre pour raconter son histoire, rende hommage à l'humour de mollah ✱



↑ Après l'explosion d'une plateforme pétrolière en Louisiane, BP réussit à colmater une première fuite, le 6 mai. Trop tard, c'est déjà l'une des pires marées noires de l'histoire.

L'Angleterre persifle et perd le Mondial

La « perfide Albion » noyée dans son propre fiel. Candidate à l'organisation de la Coupe du monde 2018 de football, l'Angleterre compte bien damer le pion à ses concurrents. Peine perdue. La faute à un reportage diffusé en novembre sur la corruption au sein de la Fifa ? Sûrement, mais pas que... Dès le mois de mai, les aspirations des inventeurs du jeu sont plombées par... le président de leur propre fédération, lord David Triesman. Le baron confie à une douce amie que, en échange d'une aide russe pour organiser un arbitrage favorable à son équipe en Afrique du Sud, l'Espagne se serait engagée à renoncer à sa candidature pour 2018. Révélée par la presse britannique, la théorie fait scandale. Triesman, chef de file de la candidature anglaise, démissionne. L'Angleterre perd le Mondial. L'Espagne devient championne du monde. La Russie accueillera le Mondial en 2018. *What else ?* ✱

“ Pour célébrer le 50^e anniversaire du Festival de Cannes, ni Delon ni Bébel n'étaient invités. Quand même, merde ! ”

Alain Delon, dans une interview à *Nice Matin* du 15 mai 2010.

TINTIN AU TRIBUNAL

La Belgique n'avait pas besoin de ça, surtout l'année du cinquantenaire de l'indépendance du Congo : Tintin passe au tribunal. Les premières audiences ont eu lieu en mai. Et le procès n'est toujours pas terminé. Verdict pour février 2011 ! Et pourquoi un tel procès ? Parce qu'il y a quatre-vingts ans (déjà !), au Congo, le reporter à la houppette a dit des choses terribles sur les Africains – qu'à l'époque on appelait plutôt les nègres. Comme la mode est de dire qu'Hergé avait tout prévu, avec ses fusées et ses spatonautes qui marchent sur la Lune, il paraît que le risque est grand, pour les têtes blondes de Belgique et d'ailleurs, de renouer avec le racisme ordinaire du siècle dernier. Soit, on ne publierait plus ça aujourd'hui. Mais les Évangiles non plus, avec ce final d'un antisémitisme radical, ni le Coran, où l'on lit qu'un prophète épouse des gamines de 9 ans. Le Conseil représentatif des associations noires de France (Cran) demande, avec modération, une notice pour expliquer que Tintin n'est pas fiable et que c'est de l'histoire ancienne. OK, et mettons une notice aux aventures de Lara Croft, parce que, si les gnards construisent là leur image de la femme, ça promet ! Un plaignant disait à la radio que, lorsque ses enfants avaient lu ce livre, ils lui avaient demandé si les Noirs d'Afrique étaient vraiment comme ça. Il élève ses gosses dans un bocal ? Parce que, s'ils regardent par-dessus la BD, ils voient que les fils de l'Afrique, aujourd'hui, sont footballeurs, présentateurs de télé ou président des États-Unis. Certains, du moins ; d'autres balaient les rues ou squattent dans des taudis. Beaucoup, aussi, se font massacrer. Après Tintin, au Congo, il y a eu Mobutu, Kabila et les 3,8 millions de morts de la dernière guerre civile. Dure, l'histoire récente ! Mais ce n'est pas forcément la faute d'Hergé ✱

LA COUPE EST PLEINE

Quand les archéologues de l'an 3010 découvriront le Stade-Vélodrome de Marseille, englouti un jour de match par le tsunami de 2537, ils se demanderont sans doute quel culte bizarre était célébré dans cette cuvette. On imagine leur perplexité... Grâce à saint Domenech, dit « l'Obscur », on comprend désormais que le foot est un mystère qui n'a rien à voir avec la pensée logique. Mais peu importe, on vit dans l'orgasme : avant même de perdre le Mondial, la France a gagné le droit d'abriter l'Euro 2016.

Or donc, la grande et heureuse nouvelle de juin est que, le 11 de ce mois, la grand-messe footballistique débute en Afrique du Sud. Hourrah ! Hourrah ! Soixante-quatre matchs célébrés, des milliers d'heures de retransmission télé... Et un pays organisateur essoré. À en croire l'explosif rapport « *Player and Referee : Conflicting interests and the 2010 Fifa World Cup* » rendu par l'Institut d'études sud-africain sur les questions de sécurité, il faudra quelque temps à l'économie bafana pour se remettre de cette odysée footballistique. Bien plus qu'une troisième mi-temps...

Exemple, ces 3,2 milliards d'euros entièrement consacrés à lustrer l'arc-en-ciel sud-africain pour la venue de l'épreuve. Quant aux professionnels du tourisme, ils ont subi de significatives baisses de revenus. Un comble pour une orgie sportive devant attirer près de 300 000 touristes !

Une fois encore, le vainqueur de l'épreuve a été la Fifa. Rien qu'en droits télé, la toute-puissante organisation a encaissé près de 2 milliards d'euros. Sans compter les produits dérivés ou ce que lui a versé la République sud-africaine, soit environ 310 millions d'euros. D'ailleurs, n'est-ce pas sous l'influence de l'instance dirigée par Sepp Blatter que des tribunaux spéciaux ont été créés pour l'occasion, instaurant une justice expéditive et arbitraire ?

« *La Fifa est une mafia* », nous dit le célèbre caricaturiste sud-africain Zapiro.

Heureusement, pour divertir la planète, les Bleus de Raymond-la-science ont profité de ce Mondial pour offrir un spectacle d'un pathétique rarement atteint. Ouf, la morale est sauve *





↑ En Belgique, rien ne va plus entre Flamands et Wallons. Le 13 juin, des élections législatives fédérales anticipées sont organisées après la démission du Premier ministre, Yves Leterme, le 22 avril. Se dirige-t-on vers la fin du plat pays ?

Une députée pro-arabe dans le viseur

« Retourne à Gaza, traîtresse ! » La « traîtresse », c'est Hanin Zoabi, députée israélienne du Parti arabe nationaliste (Balad), présente sur le Mavi Marmara, un des bateaux de la flottille humanitaire se rendant à Gaza, le 31 mai 2010. Trois jours plus tard, la Knesset surchauffée accueille, sous les sifflets et les insultes, la nouvelle ennemie publique numéro un. Quinze députés sont expulsés après dix minutes de débat. En vingt-quatre heures, 24 000 internautes signent la pétition pour obtenir la levée de l'immunité parlementaire de Zoabi. En l'espace d'une semaine, cette native de Nazareth est devenue le nouveau visage de la « cinquième colonne » arabe, fossoyeur de l'État juif. En fait, l'épisode en haute mer a appuyé sur la détente d'un pistolet déjà chargé contre Zoabi : en mars 2009, la Knesset enrageait lorsque la députée saluait « la possibilité que l'Iran se dote de l'arme nucléaire ». Le dernier coup de sang remonte à son voyage en Libye auprès de Kadhafi, juste avant d'embarquer sur le Mavi Marmara. Mais c'est surtout le pedigree antisioniste affiché de cette femme à l'apparence discrète qui affole les leaders israéliens. Laïque forcenée dans un pays où la religion façonne tout, elle est la première femme arabe diplômée en communication de l'université de Jérusalem. Elle aurait un lointain lien de parenté avec Abdelaziz el-Zoabi, le premier Arabe à obtenir, en 1971, un portefeuille dans un gouvernement juif. Pourtant, dans le camp de la députée, on élude cette ascendance. Hanin n'a en effet pas de mots assez durs pour ceux qui pactisent avec l'ennemi israélien. En particulier ces deux femmes arabes qui l'ont précédée à la Knesset sous les étiquettes travailliste (Nadia Hilou) et Meretz (Hussniya Jabara, extrême gauche) : « Elles sont pires que des potiches. » Dernière preuve que Zoabi est la nouvelle figure à abattre : « Un gérant de supermarché a même promis un Caddie gratuit pour récompenser celui qui aura ma tête » *

LE FN DANS SON PETIT PULL MARINE

C'est un passage de témoin médiatique, juste avant l'intronisation politique. Entre octobre 2009 et mars 2010, Marine Le Pen est intervenue deux fois plus que Jean-Marie, son père, dans les émissions de radio et de télé. Et cinq fois plus que son rival du Front national, Bruno Gollnisch. Un avantage certain pour gagner le flambeau du parti lors du congrès de Tours, en janvier 2011. Encartée à 18 ans, Marine Le Pen tombe dans la marmite frontiste en pleine crise d'ado. Puis goûte aux joies d'une première candidature à 24 ans, lors des législatives de 1993, sur une terre sans immigrés ni gauchistes, le XVI^e arrondissement de Paris. Papa veille déjà sur elle. En 2003, il l'impose comme vice-présidente du parti. Cette année-là pourtant, les cadres du FN ne l'élisent qu'à la 34^e place du comité central. Avec son escapade dans le grand Nord, à Hénin-Beaumont en 2007, Marine réalise ce que son père s'était toujours refusé à faire : se bâtir un fief électoral, exporter l'étiquette « Le Pen ». Et ça paie : de 18 à 45 % de voix à chaque élection (municipales 2008, européennes 2009 et régionales 2010). Des succès que Marine se garde bien de partager avec son paternel, à qui elle n'a jamais dit « bienvenue chez les Ch'tis ». Pourtant, nul besoin pour elle de crecher sur place : une boîte postale lui suffit. Rien ne vaut le confort du domaine familial à Saint-Cloud. En interne, sus aux anciens qui s'esclaffent encore en écoutant les saillies extrémistes de Le Pen et soutiennent le rival de Marine, Bruno Gollnisch. Cinq secrétaires départementaux acquis à la cause de Gollnisch ont été évincés. Pas anodin quand on sait que 20 de ces signatures sont nécessaires pour briguer la présidence. « C'est Marine et ses amis qui contrôlent les adhésions et organisent le filtrage des votes, qui s'effectuent par correspondance », explique un expert du FN. Gollnisch aura eu droit, d'ici là, à un lot de consolation. Il parle le japonais ? Eh bien, en juillet, Jean-Marie Le Pen l'accompagnera au Japon pour une grande réunion des extrêmes droites mondiales. Pratique pour se faire hara-kiri *

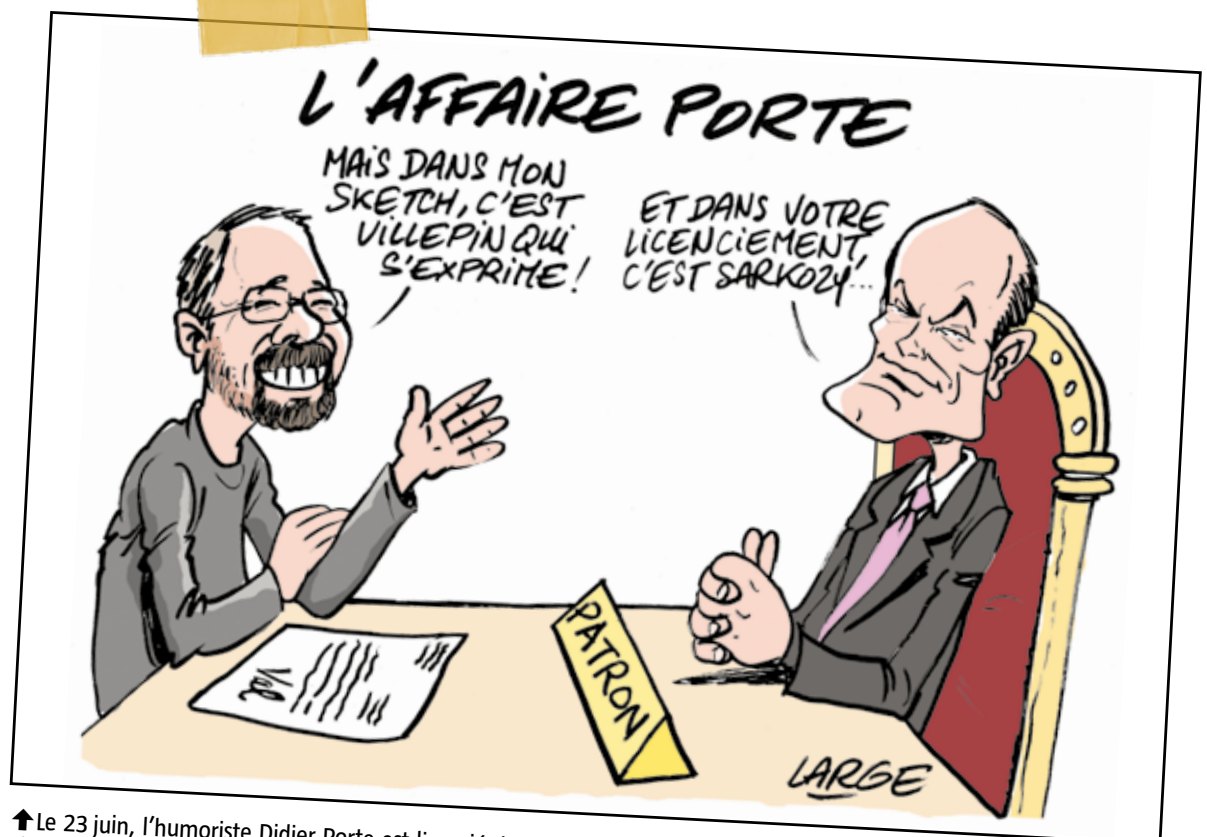
Qui s'est exclamé « Kurwaaaa... » (« Putaaaaain », en polonais) au tournant de sa vie ?



- A. Roman Polanski, lorsque la Suisse l'a assigné à résidence à la demande d'un juge américain.
- B. Le pilote de l'avion qui s'est écrasé, le 10 avril, avec le président polonais Kaczynski à son bord.
- C. Jean-Paul II, quand il a su que Dieu n'existait pas.



Réponse B : Le pilote du Tupolev 154, selon la transcription en polonais de la boîte noire, publiée mardi 1^{er} juin en Pologne.



↑ Le 23 juin, l'humoriste Didier Porte est licencié de France Inter par Philippe Val. Porte doit arrêter non seulement sa chronique hebdomadaire dans la matinale de la station, mais aussi son intervention quotidienne dans le Fou du roi.

LES UNES DE 2010



JANVIER



FÉVRIER



MARS



AVRIL



MAI



JUIN



JUILLET



AOÛT



SEPTEMBRE



OCTOBRE



NOVEMBRE



DÉCEMBRE



Napoléon

UN ASSANGE PASSE

Pas de triomphe tranquille pour le fondateur australien de WikiLeaks, Julian Assange. Malgré une renommée mondiale, la deuxième place du classement d'homme de l'année du *Time*, Assange se voit contraint de bondir de pays en pays pour échapper à la vindicte américaine. L'Oncle Sam n'aime guère qu'on balance ses petits secrets sur le Web.

Dès la diffusion, le 5 avril, de la vidéo du massacre de civils irakiens par un hélicoptère de l'armée américaine, datant de 2007, la tête de Julian, déjà recherché par le Pentagone, est mise à prix par les Yankees. Une chasse à l'homme bien réelle qui interpelle jusqu'à Daniel Ellsberg. Le diffuseur des sulfureux papiers du Pentagone en 1971 (qui révélèrent comment les États-Unis intensifièrent délibérément la guerre au Vietnam) s'inquiète pour son lointain héritier. *« Lorsque je considère la situation d'Assange, je comprends qu'ils [les hommes du Pentagone, ndlr] craignent qu'il ne révèle d'autres menaces. Il a mis son existence en danger. Et je le dis avec inquiétude. Il est étonnant qu'un président américain puisse s'engager dans une telle voie [sous-entendu l'élimination d'Assange, ndlr] sans rencontrer aucune résistance, ni du Sénat, ni du Congrès, ni des médias, ni des tribunaux... À la place d'Assange, je me ferais oublier... »*

Apparemment, Assange n'a pas reçu le message puisque, en juillet, WikiLeaks publie des carnets de guerre afghans. La colère des États-Unis s'abat alors sur la présumée source, le GI Bradley Manning, soupçonné d'avoir piraté les serveurs de l'armée pour en exfiltrer les rapports sur les opérations en cours. Le jeune bidasse a été mis au secret et risque cinquante-deux ans de prison. Ce n'est pas encore suffisant pour décourager WikiLeaks, qui remet ça en novembre et dévoile 250 000 câbles diplomatiques issus des ambassades américaines à travers le monde. Un amas de révélations sur les dessous de la diplomatie, un rien embarrassantes, non seulement pour les représentations des États-Unis à l'étranger, mais aussi pour leurs interlocuteurs. Petits et grands secrets, visions du monde, rumeurs d'alcôves : tout est dévoilé.

Les grands médias internationaux, dont *le Monde*, après avoir boudé WikiLeaks, ont abondamment puisé dans son matériau. Non sans se départir d'une grande méfiance envers Assange, dont le côté sombre (accusation de « sexe par surprise » venue de Suède) ou la mégalomanie sont prestement mis en avant. Après Visa, Mastercard et Paypal, Bank of America a annoncé qu'elle limiterait sa collaboration avec le trop dérangeant site. Traqué, Assange ? Pas qu'un mauvais songe *



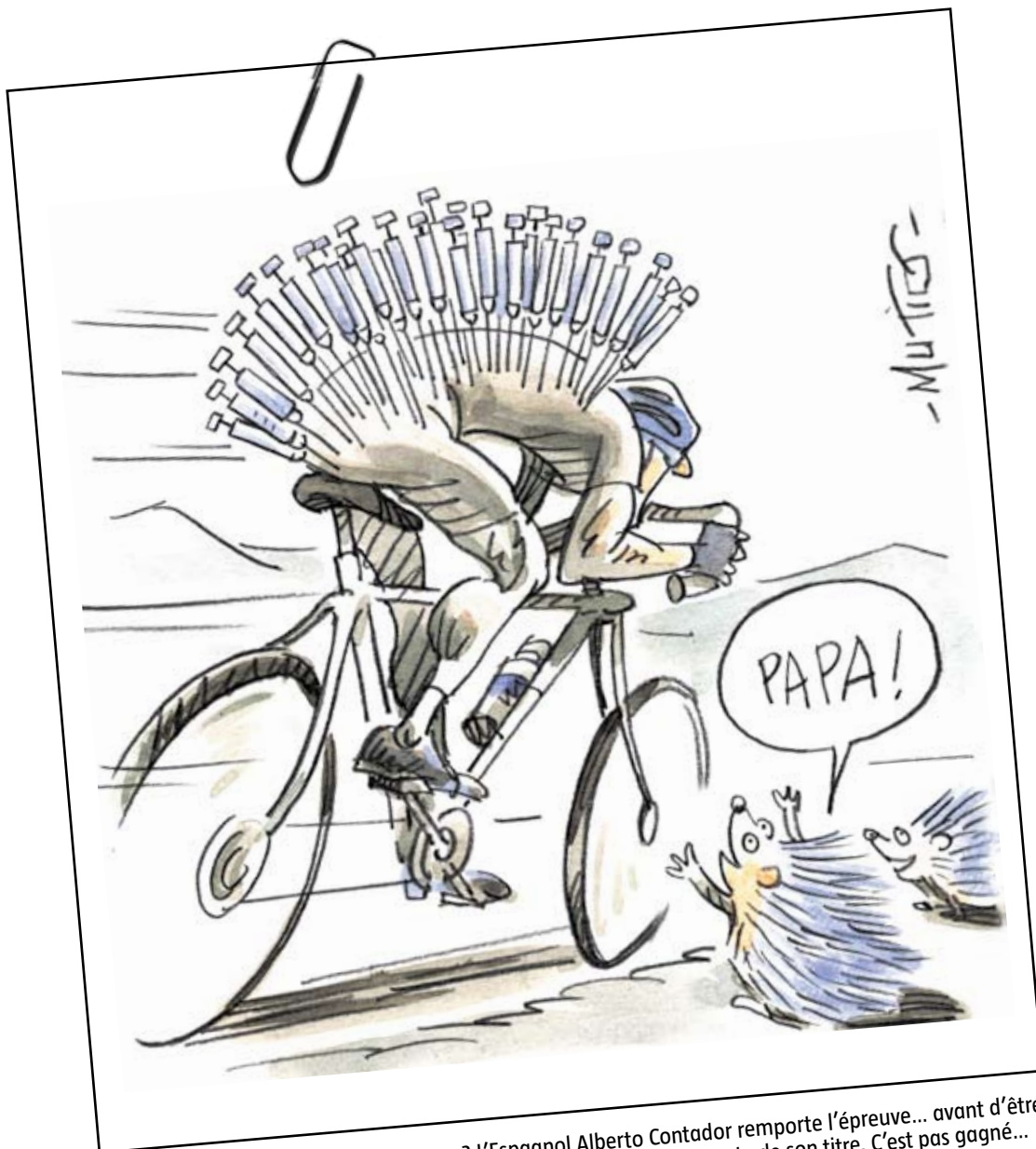
Pas touche au trésor des sénateurs !

Pénibilité, carrières longues... Les sénateurs se sont penchés sur les points les plus douloureux de la réforme des retraites. Pour ce qui est de leur propre régime, ça va, merci. Malgré quelques ajustements à la marge depuis 2007, les sénateurs ont réussi à maintenir l'essentiel de leurs juteuses prérogatives. En deux ou trois mandats, par la grâce de la cotisation double, ils bénéficient de leur retraite à taux plein, soit en moyenne 4442 euros par mois. Le tout alimenté par une coquette cagnotte de 1,29 milliard d'euros (581 millions pour la caisse des sénateurs et près de 713 millions pour celle du personnel du Sénat). Si cet avantageux système était réformé, « l'effet [serait] épouvantable » pour les sénateurs, s'alarme Patrick Baudry, directeur du budget du Sénat dans une note de décembre 2008.

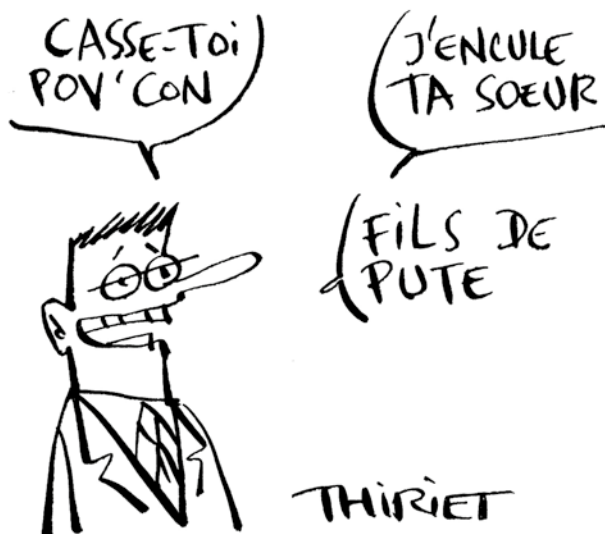
Multipliez les mandats et vous augmenterez d'autant vos pensions. CQFD *

“ Je l'ai dit à Nicolas Sarkozy : « Je crois que ça vous reviendra en boomerang. » ”

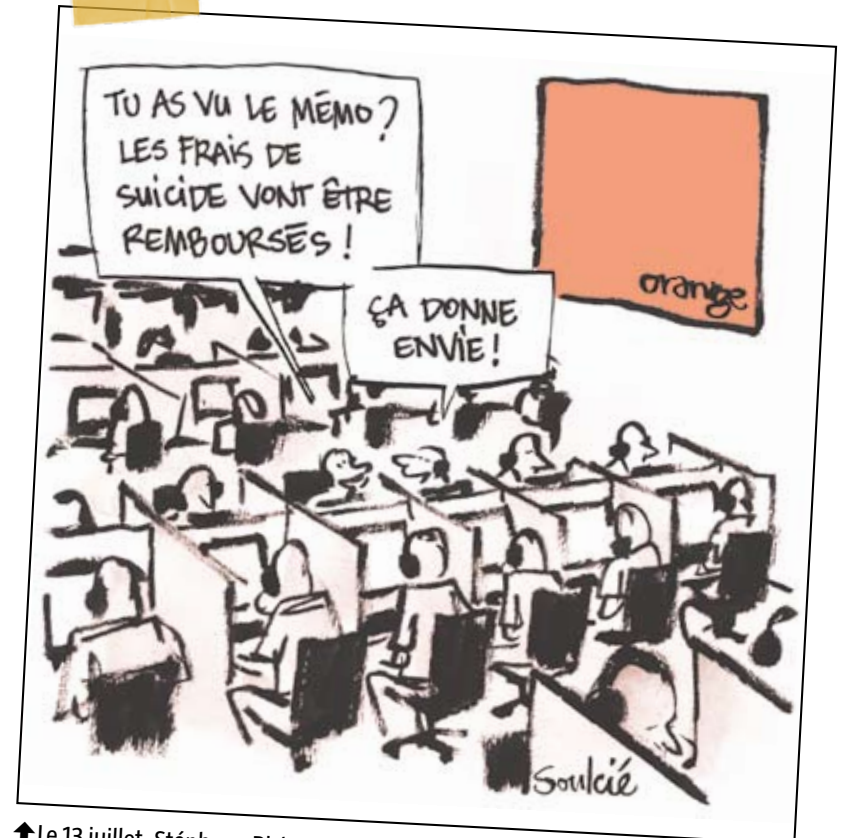
François Baroin, à propos de la décision de Nicolas Sarkozy de nommer le président de France Télévisions. Rémy Pflimlin est choisi le 5 juillet.



↑ Un Tour de France 2010 enfin propre ? L'Espagnol Alberto Contador remporte l'épreuve... avant d'être contrôlé positif aux anabolisants. Jugé en janvier 2011, il risque la perte de son titre. C'est pas gagné...



← Jeu : trouvez la citation politique, et les citations sportives.



↑ Le 13 juillet, Stéphane Richard, directeur général d'Orange, reconnaît le suicide d'un de ses salariés comme un accident du travail.

PROCÈS DE VILLIERS-LE-BEL : L'ÉLYSÉE COACHE LE TÉMOIN

Novembre 2007. Villiers-le-Bel rejoue la Commune. Heurts avec les forces de l'ordre après qu'une voiture de flic a renversé deux jeunes. Tués sur le coup. Dans la nuit du 25 au 26, quand Villiers-le-Bel s'enflamme, la police se fait tirer dessus. Humiliation. « Mettez les moyens que vous voulez (...), ça ne peut pas rester impuni, c'est une priorité absolue », lance alors Nicolas Sarkozy aux policiers. Quitte à mettre les témoins dans les meilleures dispositions. Par exemple en promettant une récompense pour les plus loquaces.

Un jour de mars 2008, tandis qu'il croupit dans les geôles de la cour d'appel de Versailles, Christopher Bénard, 19 ans, entend deux hommes évoquer les tirs de Villiers-le-Bel. Il raconte : « L'un a dit : "Je dirai que j'étais à la mosquée, ça passera comme une lettre à la poste." Et l'autre : "J'ai tiré, mais ils ne pourront pas le prouver, on va sortir bientôt." » Accablant pour deux des quatre accusés du procès, Adama Kamara et Maka Kante.

Sorti de cabane, Christopher est reçu à l'Élysée, en septembre 2008, par un conseiller justice de Nicolas Sarkozy et l'un des membres de cabinet de la ministre de l'Intérieur de l'époque, Michèle Alliot-Marie. Il accepte de témoigner au procès, mais il veut qu'on le paie, qu'on lui assure une protection policière et qu'on lui arrange ses problèmes avec la justice. C'est d'accord, lui répond l'un des deux commis.

Le pouvoir tient enfin une « preuve », laquelle sera fort utile au tribunal de Pontoise pour condamner les quatre prévenus, le 4 juillet. Aujourd'hui, le Château dément qu'il y ait eu pareil rendez-vous.

Et qu'elles semblent loin, les promesses des deux hauts fonctionnaires ! « Je n'ai rien eu de ce qu'on m'avait promis : je n'ai pas reçu de récompense, je n'ai aucune protection et je vis caché. Je suis en route pour l'étranger. Je n'ai pas le choix », raconte Bénard à Bakchich. Le jeune homme a le net sentiment d'avoir été manipulé. Il regrette d'avoir balancé ce qu'il a su en prison, où il a, par la suite, été agressé. Christopher Bénard rumine : « J'en suis à plus de 10000 euros de frais depuis que je dors de ville en ville, je multiplie les crises d'angoisse. Je ne sais plus quoi faire. » Mais que fait la police ? *

UNE POLITIQUE NOYÉE DANS LE ROM

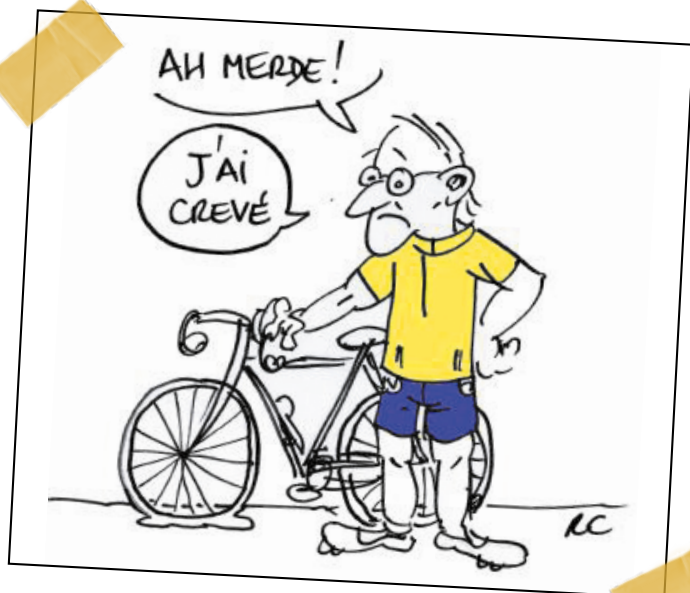
ILLEGALE. LA CIRCULAIRE
ANTI-ROMS ?

t'as mal compris !
ça doit être l'existence
des Roms
qui est
illégale



Lancée en juillet, la séquence sur les Roms et les gens du voyage, conçue comme un habile contre-feu aux affaires qui se rapprochaient un peu trop de Nicolas Sarkozy, tourne sérieusement au vinaigre au mois d'août. En faisant démonter des centaines de campements sauvages et en expulsant à tour de bras devant les caméras, le gouvernement français finit par agacer ses petits camarades européens.

Dans un premier temps, Viviane Reding, la commissaire européenne à la Justice, s'étonne publiquement de cette politique discriminatoire à l'égard d'une minorité ethnique européenne et convoque Besson afin qu'il s'explique. Elle réclame des informations détaillées « pour établir si les reconductions de Roms vers la Roumanie sont conformes ou non au droit européen ». « Imposer des mesures discriminatoires ? C'est bien mal nous connaître », assure en substance le ministre à la fin d'août. Patatras, la désormais célèbre circulaire du 5 août sort dans un petit journal nantais. Signée par Michel Bart, directeur de cabinet de Brice Hortefeux, et adressée aux préfets, elle affirme que « 300 campements ou implantations illicites devront avoir été évacués d'ici trois mois, en priorité ceux des Roms ». La précision ethnique fait tousser jusqu'à l'ONU. Et Viviane Reding n'est pas loin de voir en Sarkozy un Laval au petit pied. Branle-bas de combat, la directive est réécrite illico et la France se lance dans une longue tournée des popotes européennes pour éviter des sanctions *



← Le 31 août, le cycliste Laurent Fignon meurt à l'âge de 50 ans.

À Brégançon, un Conseil des ministres bling-bling

Si la rentrée 2010 est marquée du sceau de la rigueur, le Conseil des ministres restreint qui se tient, le 20 août, au fort de Brégançon reste fidèle à l'ère bling-bling. Selon les comptables de l'Élysée, la réunion de notre gratin gouvernemental autour de Sarko I^{er} a coûté entre 4 et 4,5 millions d'euros. Ce Conseil, dont l'objectif est de redonner du crédit aux finances tricolores, adresse un message paradoxal : se réunir à grands frais afin de discuter du sang et des larmes qu'il faut verser pour relever notre cote sur l'échelle de l'agence de notation Moody's ou sur celle du FMI. Les déplacements des forces de sécurité, avec véhicules afférents, la mobilisation d'avions et d'hélicoptères spéciaux, le grand ménage à Brégançon avec bonne bouffe, le transfèrement des conseillers et secrétaires des ministres ont donné au Fort un air de débarquement de gens du voyage. Mais en première *

Qui est l'auteur de cette phrase : « On n'a jamais vu un aveugle dans un camp de nudistes » ?



A. Gilbert Montagné
B. Woody Allen

C. Clara Morgane
D. Bill Clinton



Réponse B : Woody Allen.

LE GRENELLE DE LA MER PREND L'EAU

Après sa perte financière, La Boudeuse, trois-mâts d'exploration et programme de recherche « emblématique du Grenelle de la mer », est en vente. Quoi ? Qui ? Flashback. À l'été 2009, le « Grenelle de la mer », un show sponsorisé par Jean-Louis Borloo et Nicolas Sarkozy, annonce des centaines de mesures magnifiques en faveur des océans. Parmi celles-ci, un grand voyage à travers le monde et sur les flots, à la recherche de la biodiversité et du « développement durable ». Vaste programme s'il en est...

La mission est confiée à un certain Patrice Franceschi, grand aventurier devant l'Éternel et capitaine de La Boudeuse, un bateau baptisé du même nom que le navire de l'illustre explorateur Bougainville. Il paraît que Franceschi traîne depuis trente ans une réputation d'honorable correspondant des services secrets, mais qu'importe !

En novembre 2009, donc, portée par l'enthousiasme de Borloo, La Boudeuse part de Brest. La mission Terre-océan a pour noble objectif d'explorer les grands fleuves de l'Amérique du Sud avant d'étudier les effets du changement climatique sur les îles du Pacifique, menacées de submersion. Sauf que le voyage tourne très vite à la tragi-comédie...

Les sponsors de « l'aventure », dont BNP Paribas, qui avaient senti la bonne affaire et les reprises au journal télévisé du soir, finissent par se détourner du projet. Après quelques ronds dans l'eau devant la Guyane française, la mission s'arrête au début de juin.

Le capitaine Franceschi pique sa crise et accuse Borloo de ne jamais avoir débloqué l'aide pourtant promise de 500 000 euros.

Endettée jusqu'au pont supérieur, La Boudeuse rentre piteuse au port de Brest, à la fin d'août.

Mais où diable est donc passé le programme de recherche emblématique du Grenelle de la mer, tant vanté par Borloo ? D'ailleurs, où est-il passé, ce Grenelle de la mer ? *

RENTRÉE POURRIE EN SARKOZIE

Au moment où nos chères têtes blondes remplissent leurs cartables et garnissent les bancs, le gouvernement entame son chemin de croix. En tête du cortège qui s'achemine vers la roche tarpéienne, Éric Woerth. Plombé par l'affaire Bettencourt et la distribution d'une Légion d'honneur à l'employeur de sa femme, le ministre du Travail doit porter le fardeau de la réforme des retraites à l'Assemblée. Sous les huées. Il partira à l'occasion du remaniement de novembre. Un châtiment auquel Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, échappe. Malgré la cacophonie d'une rentrée très improvisée ! D'un côté, des milliers d'élèves du secondaire n'ont pas encore leurs livres, la faute à un ministère en retard sur la livraison des programmes aux éditeurs. De l'autre, la réforme de la formation des enseignants a du plomb dans l'aile. Ils sont 15 000 profs à débiter sans formation pédagogique – ils effectuaient, jusqu'à présent, une année en alternance. Pour éviter à ces bleus d'aller au casse-pipe, l'Éducation a voulu les confier à un tuteur, un collègue expérimenté censé leur transmettre les ficelles du métier. Entre deux portes... Mais, en juin, malgré la promesse d'une prime annuelle de 2 000 euros, les candidats au tutorat ne se bouscullaient pas. Du coup, tous les moyens ont été bons. Avec des pressions plus ou moins subtiles... Petit coup de fil de l'inspecteur le dimanche soir, promesse d'évolution future, culpabilisation pour « *ces pauvres enseignants débutants* ». Dans un registre, nettement moins agréable, certains profs lillois se sont entendu dire par le rectorat que les heures supplémentaires des réfractaires ne seraient plus payées. Illégale, la menace a pourtant réussi à semer la pagaille au sein du corps enseignant. En Ile-de-France, des inspecteurs auraient même indiqué que ceux qui viennent de passer l'agrégation interne après des années d'enseignement devraient peut-être « redoubler » leur année de validation pour ne pas avoir obtempéré. Et dans le même temps, en ce qui concerne la rentrée, le ministère annonce fièrement le chiffre de 90 % de tuteurs dans l'académie de Créteil, l'une des plus mobilisées contre la réforme. « *Nous avons consulté la liste : y figurent des militants du Snes [Syndicat national des enseignants du secondaire, ndlr] qui ont refusé d'être tuteurs, des retraités* », affirme une responsable du Snes Créteil. Quoi ? Les services de du ministère tricheraient ? Pas franchement une tare en Sarkozie, où la dissimulation est devenue la norme. Lors du remaniement de novembre, Chatel est reconduit. Mieux, il est augmenté. Jeunesse et Sport en sus de l'Éducation nationale. La promotion au mérite qui irrite *



↑ L'intervention en 2007 d'Éric Woerth auprès de Nicolas Sarkozy pour que Patrice de Maistre, le gestionnaire de fortune de Liliane Bettencourt, soit décoré de la Légion d'honneur est prouvée par un document. Confondu, le ministre du Travail ne peut plus mentir. Difficile mois de septembre pour celui qui doit défendre la réforme des retraites au Parlement...

CARLA ZAPPÉE PAR WOODY ?

Carla Bruni pourrait bien être zappée du nouveau film de Woody Allen, *Midnight in Paris*. Une révélation de *Bakchich* largement reprise par la presse. Cet été, les premières scènes tournées avec l'épouse du Président – celui-ci était venu le 28 juillet la voir sur le plateau – avaient été laborieuses. Pas au point de nécessiter 32 prises, comme l'a méchamment écrit la presse britannique. Mais assez pour retarder le tournage et provoquer l'ire présidentielle. Mieux, certaines scènes ont été retournées avec une autre comédienne, Léa Seydoux, appelée en renfort. Ainsi, le réalisateur new-yorkais se réserve la possibilité de ne pas retenir les scènes jouées par Carla lors de la version définitive du film. Une offense, ou quasi, au chef de l'État. En fait, l'épouse du président de la République aura été fort mal traitée par Woody Allen dès la signature de son contrat. Lequel stipulait que Mme Bruni-Sarkozy devait toucher 150 euros par jour de tournage. Soit un bien modeste cachet, réservé en général

aux simples figurants. Dans son contrat toujours, la production du film n'avait apporté aucune assurance que ses apparitions, même fugitives, seraient conservées au montage. Que Carla figure ou non au générique, ce sera la surprise du chef.

De toute façon, Woody Allen aura réussi son coup. Pour tourner à Paris, le réalisateur aura obtenu, en un temps record, un maximum d'autorisations. Des scènes décisives ont été filmées aux puces de Saint-Ouen, quartier hautement sensible du 93 où traînent, sinon des manouches, du moins quelques voleurs de Rolex. Or le réalisateur a bénéficié d'une sécurité policière maximale. Le proche de Sarkozy et préfet de Seine-Saint-Denis, Christian Lambert, a veillé à la sécurité du plateau. « *Le dispositif*, dit-on au ministère de l'Intérieur, *a été impressionnant.* » En somme, le mirage d'une participation de Carla Bruni au film du prestigieux metteur en scène américain a permis que le tournage soit totalement sécurisé. Et cela, forcément, aux frais de la République *

Carla Bruni au générique de fin de « Midnight in Paris » ? Surprise du chef !



↑ Enfin un geste pour la relance.

Sarkozy et Delanoë : les Halles du désir

C'est l'amour fou entre Bertrand Delanoë et Nicolas Sarkozy. Daniel Canepa, le préfet d'Ile-de-France, n'a pas saisi le tribunal administratif – il avait jusqu'au 15 septembre – sur la boulette commise par la mairie dans le pharaonique projet de relookage des Halles. En effet, au lieu de signer un avenant avec l'architecte chargé des jardins, Delanoë aurait dû lancer un nouveau marché. En passant l'éponge, l'État évite de nouveaux retards à ce projet imaginé, dès 2001, par Delanoë. « *Sarkozy fait tout pour l'amadouer* », analyse un élu de gauche. Par ailleurs, l'accord financier conclu entre la Ville et l'UMP pour solder le passif des emplois fictifs de l'époque Chirac serait un autre coup de maître de Sarko. « *Depuis, Delanoë est cramé au PS. Et tout ce qui l'affaiblit affaiblit sa dauphine, Anne Hidalgo.* » Semer la zizanie à gauche avant les municipales, c'est le B.A. BA *

“ Ça suffit ! ”

Viviane Reding, commissaire européenne à la Justice et aux Droits des citoyens, mardi 14 septembre, à propos de la politique française à l'égard des Roms.



↑ Au Chili, 33 mineurs sont prisonniers depuis le 5 août, à près de 700 mètres sous terre. Leur libération aura lieu le 13 octobre devant les caméras du monde entier.

LA RETRAITE À 1100 EUROS EXPLIQUÉE À MON BEAUF

Y en aura eu, des manifs contre les retraites ! Et Bruno, mon beauf, de râler : « *Ah là là, ça va encore être la galère jeudi pour aller bosser. Franchement, ils poussent un peu : travailler jusqu'à 62 ans, c'est quand même pas la mort ! On vit plus longtemps, on travaille plus longtemps, c'est NOR-MAL.* » Bruno, au risque de t'agacer, c'est un poil plus compliqué. En tant qu'homme, cadre, à quelques années de la retraite, tu as le profil type de celui pour qui la réforme ne pose pas de problème. Tu aimes ton travail, tu es en bonne santé, tu as tous tes trimestres de cotisation. Alors, bien sûr, si tu pars à 60 ans, tu gagneras moins, avec la réforme. Mais, pour compenser, travailler plus longtemps n'est pas insurmontable dans ton cas. Bruno, malheureusement, tu es une exception. Les deux tiers des Français qui font valoir leurs droits à la retraite n'ont pas d'emploi à ce moment-là (chômage, décrochages divers, inaptitude au travail). Pour eux, comme pour ceux qui ont eu des carrières hachées – les femmes, les intérimaires, les précaires –, c'est donc deux ans de plus à tirer avant d'obtenir leurs droits et, mathématiquement, des pensions plus basses. Avec cette réforme, ceux qui vont réellement cotiser deux ans de plus à taux plein ne seront qu'une minorité. Autour de 38 %. Pas de quoi combler le fameux « trou » des retraites. En revanche, la baisse générale des pensions, en particulier des plus fragiles, va, elle, permettre de réaliser quelques économies. Sachant qu'actuellement le montant moyen net des pensions est de 1 100 euros, il sera difficile de les tirer fortement vers le bas sans laisser un immense boulevard à l'assurance privée. Même si ça ne fera pas gagner beaucoup d'argent et que ça plombera un peu plus l'assurance chômage. Ben oui, Bruno, celui qui n'a déjà pas de boulot à 59 ans ne risque pas d'en trouver à 60 ! *

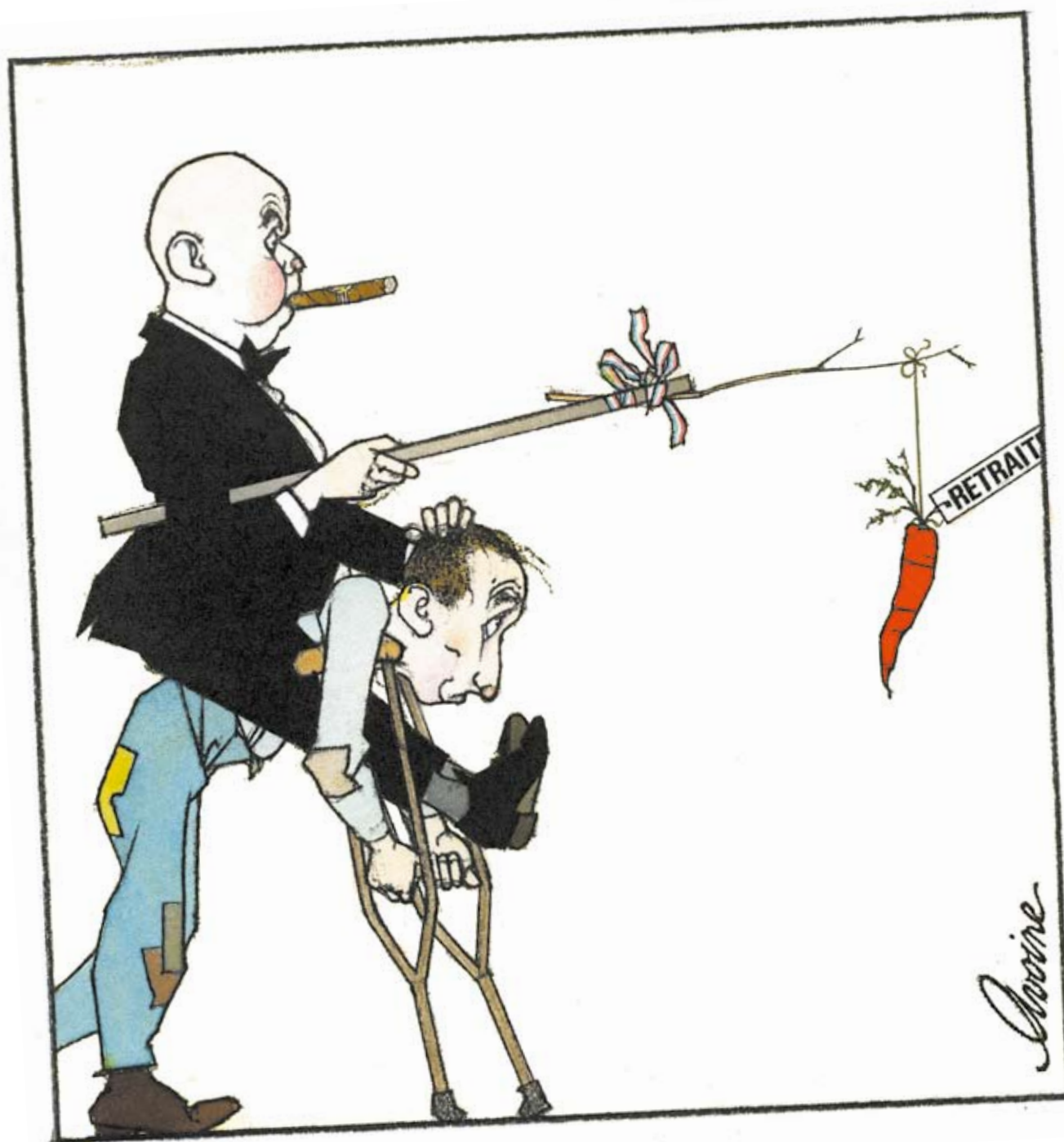
RETRAITES BOSSE ET CRÈVE !

Bonnes nouvelles en cet automne pluvieux : les syndicats sont encore en état de mobiliser ; les Français, de manifester ; et les salariés ou retraités, de battre le pavé contre une réforme qui veut repousser l'âge de départ à la retraite à 62 ans.

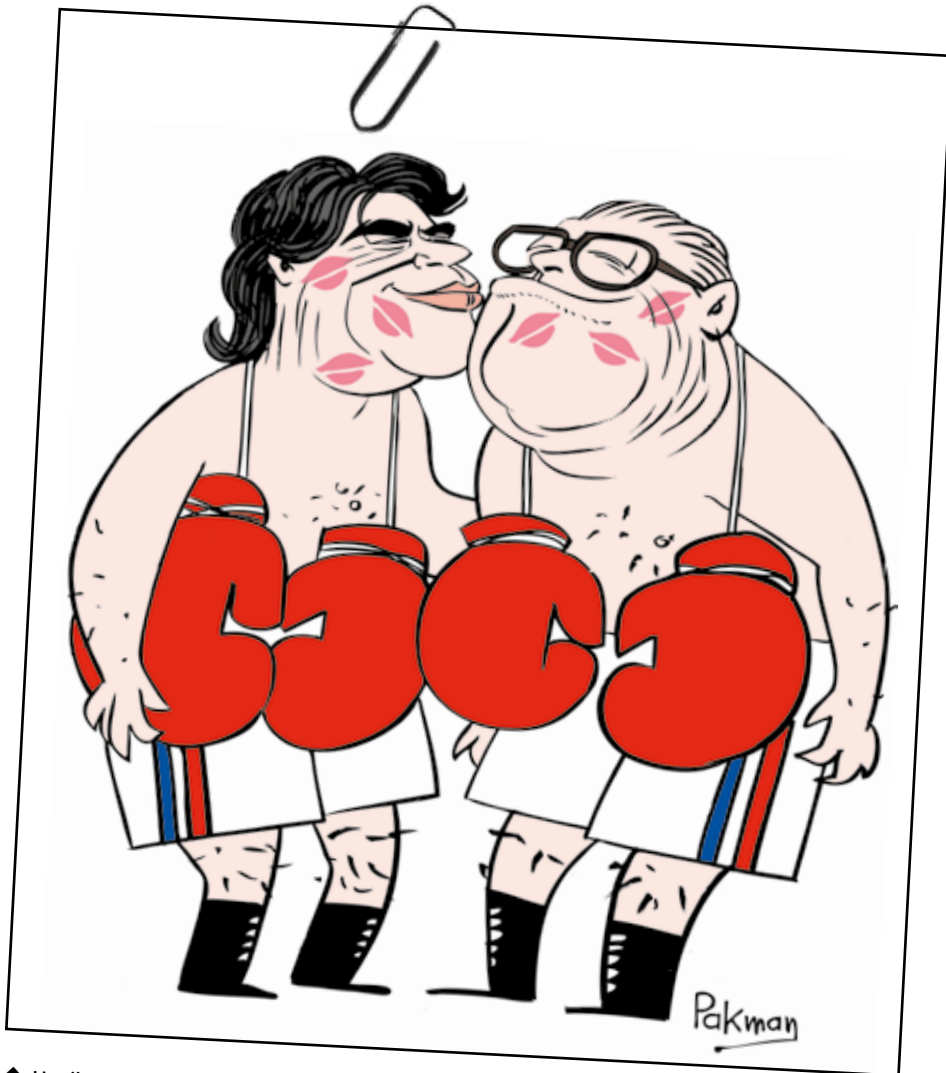
Fainéants, les citoyens ? « *Inconscients de la crise qui frappe le pays* », comme l'assène le gouvernement pour rendre la réforme inéluctable ? Pas vraiment. Vieillir au travail, les travailleurs voudraient bien. Prolonger leur carrière de deux ans, pourquoi pas ? Si seulement ils pouvaient le faire ! Usés avant l'heure, deux tiers des salariés âgés de 59 ans n'ont pas de boulot au moment de prendre leur retraite. Derrière ce chiffre, des millions d'employés fatigués dont les entreprises ne veulent plus, ou qui, physiquement, ne peuvent plus travailler. « Bosse et crève ! » en somme. Du moins, c'est tout comme. Quinze à vingt pour cent des salariés quinquagénaires souffrent d'une inaptitude totale ou partielle, selon les études menées.

Alors, avant que la pénibilité touche la majorité, ou que la rigueur budgétaire transforme leur diète en famine, les bougres en profitent. Pour gueuler leur façon de penser. Au grand dam du gouvernement, qui minimise le nombre de manifestants en attendant tranquillement l'essoufflement du mouvement. D'ailleurs, il viendra et la réforme de la retraite passera. Le kit antigreve lentement mis en place depuis des années prouvera son efficacité. D'abord, choisir de maîtriser l'agenda en limitant les débats à l'Assemblée à soixante-quinze heures. Ensuite, assurer le service minimum grâce à la loi d'août 2007. Et ajouter le bâton au bâton : diviser les syndicats, menacer de bloquer les routiers (en leur retirant le permis de conduire), ne pas payer les grévistes, voire les réquisitionner ou envoyer l'armée... À l'instar des éboueurs de Marseille, remplacés par les bidasses pour nettoyer les rues d'une ville qui surpasse Naples en tonnes d'ordures déversées. Champions du monde !

À défaut de révolution, de la rue émerge l'intelligentsia de demain... Qu'est-ce qui lie le pont du *Figaro* Étienne Mougeotte, au leader lycéen Victor Colombani ? Ou le socialiste à montres Julien Dray, à l'ancien porte-voix étudiant Bruno Julliard ? D'avoir été un leader étudiant, manifestant dans les rangs rouges. Eh oui ! La contestation a de l'avenir. À condition d'en sortir *



↑ Alerte au Chikungunya sur l'île de la Réunion. La France a peur.



↑ Un livre dévoile les accords passés entre Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen dans les années 90. *Bakchich* retrouve le témoin clé et confirme la version de l'histoire.

NOCES D'ÉRIC BESSON : CAPRI, C'EST GRATUIT !

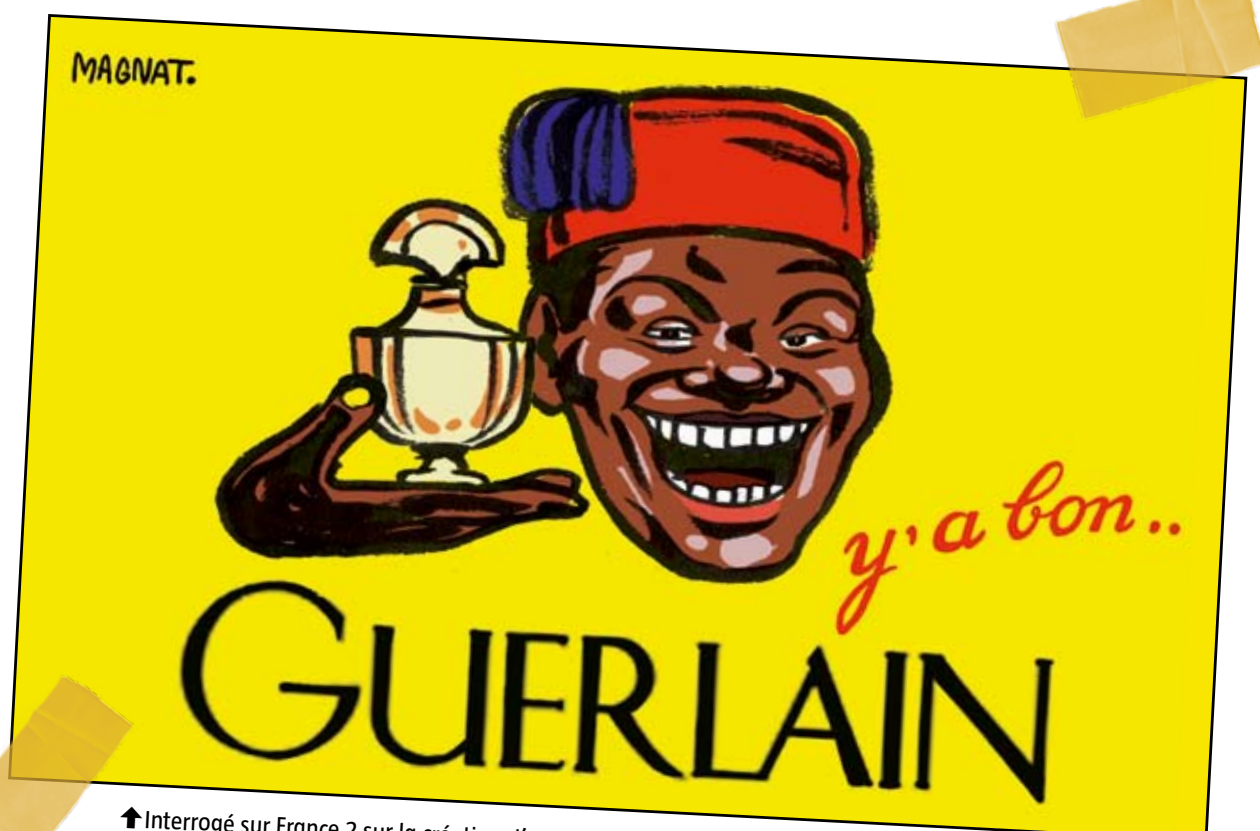
Une polémique sur les Roms pendant l'été, un voyage de noces express entre le 17 et le 19 septembre, un passage devant l'Assemblée pour porter son projet de loi sur l'immigration à partir du 28 septembre... l'agenda du ministre Besson a été chargé. Peut-être l'une des raisons à son pétage de plombs, le 24 septembre, à l'encontre du directeur de la rédaction de *Bakchich*, qu'il menace : « *Sortez ou je vous en fous une !* » Mais ne soyons pas de mauvaise foi. La une de *Bakchich Hebdo* n° 39 et l'article qui a dévoilé les étranges conditions de règlement de sa lune de miel n'ont pas participé à sa baisse de tension... En convolant en justes noces bardé de gardes du corps, Éric Besson a confondu vie publique et vie privée et pioché dans les finances du contribuable. « *Assez étonnant*, glisse à *Bakchich* un ancien ministre des Affaires étrangères. *Je n'ai jamais usé de gardes du corps pour mes vacances... Il est vrai que je n'en ai jamais fait la demande.* » En utilisant les services d'une agence de voyages en contrat, entre autres, avec le ministère de l'Immigration, Carlson Wagonlit, le ministre a cédé à une facilité à la lisière de la légalité et de la prise illégale d'intérêts. Tout simplement parce qu'il a bénéficié, alors, de tarifs négociés par son ministère pour un voyage d'ordre privé. Un mélange d'autant plus tortueux que Carlson Wagonlit dispose d'un bureau au sein même du ministère de l'Intérieur, sans y payer aucun loyer. « *Bref, c'est un service du ministère* », tranche un expert voyageur. En fournissant des documents incohérents ou erronés et en les assenant, depuis le 23 septembre, comme autant de preuves pour démentir nos révélations, l'ancien socialiste s'est tiré une balle dans le pied. Sa défense a versé dans le Grand Guignol, retour de bâton inclus. L'affaire est désormais dans les mains de la justice. Face à Éric, ne Besson pas pavillon ✱

“ Je ne suis que la cerise sur le gâteau, mais j'essaie d'être une belle cerise. ”

Carla Bruni, dans *la Voie de Carla*, documentaire diffusé le 3 octobre sur France 3.

Ryanair, escroc de première classe

En octobre, la compagnie irlandaise low-cost Ryanair quitte Marseille parce qu'un vilain juge local persiste à l'accuser de travail dissimulé. Mais le roi du vol européen s'était déjà signalé sur le sol français. Chantage aux subventions, captations des subsides publics transférés vers un paradis fiscal, infractions aux lois européennes sur la concurrence... Une délinquance récidiviste qui n'émeut guère les pouvoirs publics, malgré de très nombreux rapports des chambres régionales des comptes. Enrico Porsia, l'ancien correspondant de *Bakchich* en Corse, décortique la machine à cash irlandaise dans son documentaire *Low-cost, voyage au pays du capitalisme sauvage*. En cause, le montant des subventions récoltées par Ryanair à travers l'Europe. Près de 660 millions d'euros en 2008 pour un résultat net positif de... 390 millions. Le théorème est simple : Ryanair tire son bénéfice du pognon du contribuable européen, notamment français. Roi de l'aéroport d'Angoulême, le patron de Ryanair, Michael O'Leary, a par exemple soutiré 925 000 euros au conseil général de Charente. Un contrat en bonne et due forme signé en 2008 que le flibustier irlandais a piétiné allégrement. En réclamant, deux ans plus tard, une rallonge de près de 175 000 euros, sans quoi les dessertes vers le Ségolénistan deviendraient moins fréquentes. Refus des élus égale restriction des vols, menace Ryanair. Un chantage payant. Fort avenant également, la chambre de commerce de Montpellier ne rechigne guère à lâcher, pour un contrat abusif, 400 000 euros par an à une filiale de Ryanair domiciliée dans le brumeux paradis fiscal de l'île de Man. Contrat dont l'existence même est mise en doute par la chambre régionale des comptes. Et qu'un dirigeant de la chambre de commerce avoue n'avoir jamais vu ! De l'argent public en l'air ? Pas pour tous. Ryanair transporte désormais plus de passagers qu'Air France... ✱



↑ Interrogé sur France 2 sur la création d'un parfum, Jean-Paul Guerlain répond : « *Pour une fois, je me suis mis à travailler comme un nègre. Je ne sais pas si les nègres ont toujours tellement travaillé, mais enfin...* »

L'OBSESSION DU COMLOT

O

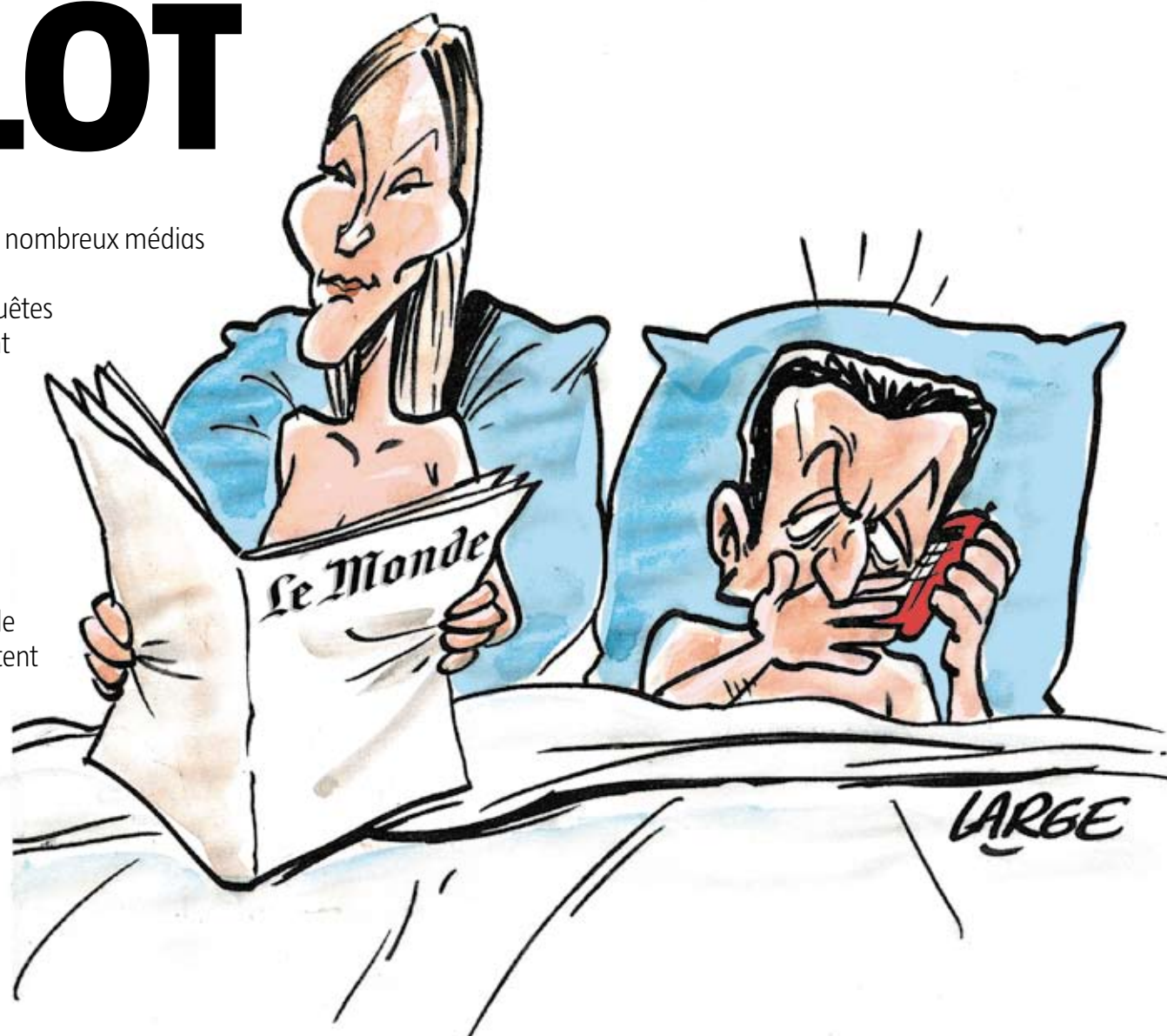
h surprise ! En novembre, de nombreux médias soupçonnent le pouvoir de s'intéresser de près aux enquêtes des journalistes en cherchant à identifier leurs sources.

Le Canard enchaîné et *Mediapart* accusent le Château de surveiller

les scribouillards qui manifestent trop d'intérêt pour les affaires sensibles. C'est la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) qui serait chargée de fouiner dans les rédactions. Ni une ni deux, Claude Guéant et Bernard Squarcini, le boss de la DCRI, portent plainte pour diffamation. Au départ des révélations de ces histoires d'espionnage, la publication, cet été dans *le Monde*, d'un procès-verbal provenant du dossier ultrasensible Bettencourt-Woerth. Déjà, au printemps, de méchants échos sur la vie du couple présidentiel avaient mis la puce à l'oreille de certains.

Dans ces deux cas, et sans que la justice soit saisie, la DCRI effectuait, avec les moyens considérables qui sont les siens, des enquêtes fouillées à la demande du directeur général de la police nationale. Rien de très étonnant puisque Nicolas Sarkozy et Claude Guéant s'intéressent depuis bien longtemps aux médias et aux sites d'information autonomes. En 2008, le secrétaire général de l'Élysée demandait à une officine de renseignements privée, Salamandre, d'enquêter sur *Bakchich*. Dans le rapport remis à Guéant, que nous nous sommes procuré, on pouvait lire : « *Bakchich est l'un des rares organes de presse indépendants en France. Le développement rapide et viral de sa notoriété et de sa diffusion montre qu'il répond à un besoin réel des lecteurs et des internautes d'accéder à une information perçue comme "authentique" et satirique même si, pour les journalistes d'investigation établis, "ce n'est évidemment pas du journalisme".* » Et Salamandre de formuler des recommandations à l'Élysée : « *Chercher à éliminer Bakchich du paysage concurrentiel relève certainement de la gageure. La structure de coûts de la SARL de presse Bakchich ressemble à celle d'une organisation résistante opérant en "mode Vietcong". Une tentative de déstabilisation transformerait la jeune équipe en "journalistes martyrs", leur attirant notoriété et soutien.* »

En 2008 toujours, la publication par notre site des fiches Stic de Johnny Hallyday et de Jamel Debbouze, transmises par le commandant Philippe Pichon, avait conduit les services de police à consulter les factures téléphoniques détaillées du directeur de la rédaction de *Bakchich*, Nicolas Beau, les fameuses « fadettes ». *Bakchich*, toujours un temps d'avance *



↑ Dans la nuit du 29 au 30 novembre, la police interpelle un Malien de 38 ans à Colombes, dans les Hauts-de-Seine. Il reçoit deux décharges de Taser et meurt peu après.

KARACHI, LE CARNET SECRET

Quand la meute médiatique s'agite autour du dossier Karachi, il est rare et passionnant de rencontrer un des acteurs clés de ce dossier explosif. Jusqu'à l'hiver 2008, date à laquelle il fut viré sans ménagement, Gérard-Philippe Menayas fut le directeur financier de la Direction des constructions navales internationales (DCNI), la tête de pont des Constructions navales pour les gros contrats internationaux : les frégates vendues à Taïwan en 1991 et 1992 ou les sous-marins achetés par le Pakistan en 1994-95 – deux usines à gaz qui permirent de fabriquer du cash très, très noir. Ces deux contrats firent en effet l'objet de commissions monumentales, pudiquement appelées « frais commerciaux », et qui ont alimenté de non moins colossales rétrocommissions qui, en bout de course, arrosèrent presque tous les partis politiques français. « *La presse ne parle que des financements balladuriens, confie Gérard-Philippe Menayas, alors que nous savions tous que la redistribution était beaucoup plus large. Droite et gauche, nombre d'élus français étaient financés par Thales et la DCNI depuis le début des années 90.* » Et d'ajouter, dans un sourire : « *Ce qu'on lit dans la presse sur Karachi et Taïwan est, au pire, complètement faux ou, au mieux, largement incomplet.* »

Au sein des Constructions navales, Gérard-Philippe Menayas était l'interface entre le patron de la DCNI, Dominique Castellan, et deux officines luxembourgeoises, Heine et Eurolux, chargées de distribuer la manne des commissions et rétrocommissions. À la manœuvre se trouvait le discret et redoutable Jean-Marie Boivin, un garçon au mieux avec la classe politique locale. Gérard-Philippe Menayas et Jean-Marie Boivin se connaissaient, naturellement. Les deux hommes se parlaient fréquemment.

CLASSE POLITIQUE MOUILLÉE

Gérard-Philippe Menayas écoute attentivement les confidences de ce grand maître des commissions et les note scrupuleusement. D'abord sur des fiches, puis, après 2007, sur un cahier à spirale intitulé « Verbatim ». *Bakchich* s'est procuré quelques extraits des brûlants feuillets issus du fameux cahier, où sont mis en cause aussi bien Balladur et Sarkozy que Pasqua, Villepin ou Elisabeth Guigou. « *À l'époque, Boivin craignait de ne pas être dédommagé, il balançait beaucoup de choses, explique Menayas. Pourtant, jamais les magistrats ne se sont intéressés au contenu de mon cahier, où apparaissent les noms de nombreux politiques français* » *



↑ Dans un livre d'entretiens paru le 23 novembre, Benoît XVI tient des propos inédits, concédant que l'utilisation du préservatif peut être utile « dans certains cas, pour réduire les risques de contamination » par le virus du sida. Jusqu'ici, le Vatican était opposé à toute forme de contraception autre que l'abstinence.



← Aux élections américaines de mi-mandat, le camp démocrate perd le contrôle du Congrès. La marge de manœuvre d'Obama est désormais très réduite, si ce n'est nulle.

Gloire à la bonne bouffe française !

Le monde savait que seuls les Français, à table, sont enclins à parler de ce qu'ils ont mangé la veille, de ce qu'ils mangent et de ce qu'ils mangeront demain. Le voilà contraint de vénérer notre « repas gastronomique », que l'Unesco a classé au patrimoine immatériel de l'humanité, le 16 novembre. Avoir faim est pénible partout mais, en France, c'est inadmissible. On en a vu, à la télé, qui avouent sauter un repas pour nourrir les enfants. Sarkozy a bien compris que ces négligences la foutaient mal : hop, on les planque sous la blanquette ! Nous révélons, nous libérons les papilles : que fassent pénitence ceux qui, comme Sarah Palin, croient cuisiner en grillant des marshmallows. D'ailleurs, buvons un pastis à leur santé – l'apéro est le premier acte du « repas gastronomique français » – et attaquons les rillettes. On ne sait jamais : au dessert, faudra goûter le « pain d'épices du nord de la Croatie », autre lauréat du patrimoine de l'humanité. Roulé sous les aisselles ? *

“ Il vaut mieux avoir la passion des femmes qu'être gay. ”

Silvio Berlusconi, tentant de justifier un énième scandale sexuel, le 2 novembre, lors de l'inauguration du Salon de la moto, près de Milan.

PRIX GONCOURT, UN HOUELLEBECQ DANS L'EAU

Capable du meilleur, Michel Houellebecq a reçu le prix Goncourt, le 8 novembre, pour un des pires ouvrages de son œuvre : *la Carte et le Territoire*. Pourtant, à l'époque où Houellebecq n'était qu'un auteur au succès confidentiel, ses *Particules élémentaires* avaient été épatantes. Elles contenaient toute l'étroitesse de notre nouveau monde gris, celui de petites gens égoïstes ne pensant qu'à leur petit espace, leur petite liberté, leur petit air pur. C'était comme du Kafka revu par Ikea. Avec le succès, le si malin Houellebecq a compris que, en tenant le filon du cynisme total, on maîtrise le profit et on l'empoche en proclamant que ce qu'il y a de pire est vraiment ce qu'il y a de mieux. Et Michel a commencé de lasser. Se voir annoncer chaque année « le nouveau Céline », pour ne lire que du Paul Bourget, est à la longue décevant. Et *la Carte et le Territoire* est une supercherie. Houellebecq se fout méticuleusement du monde, de son éditeur, des critiques, des lecteurs. Son vrai roman, d'un vrai talent, commence à la page 9, pour s'achever dix pages plus loin. *La Carte et le Territoire*, c'est donc dix pages de littérature à 20 euros. Après, Michel se paye notre tête. Se met à écrire un pastiche. Avec une amourette, celle entre un peintre et une Russe aux jambes forcément « *longues et fines* », un mélange de Marc Levy et de Gérard de Villiers. Ce livre marquera l'exploit d'un écrivain capable de talent mais aussi de produire 418 pages sans un poil de littérature. Recette : vous prenez le Wikipédia des théories en architecture et en peinture, vous ajoutez une pile de notices de divers appareils domestiques, vous faites la tare avec le Guide Michelin – le livre est fait. Reste à ajouter un Jean-Pierre Pernaut gay, un Patrick Le Lay pochtron et un Frédéric Beigbeder tel qu'il est. Puis, pas difficile, à convaincre Pujadas qu'il est en présence d'un chef-d'œuvre. Sur le territoire de l'imposture, Michel Houellebecq vient de nous faire son plus beau tour de cartes *

NOËL SANGLAN À ABIDJAN



Noël à Abidjan rime souvent avec désagréments. En 1999, le Père Noël s'appelle Robert Gueï. L'ancien chef d'état-major du président Félix Houphouët-Boigny renverse le régime en lambeaux d'Henri Konan Bédié. En décembre 2000, les législatives contestées donnent la majorité parlementaire au nouveau président, Laurent Gbagbo, qui signe là un bail pour cinq ans... prorogé de cinq ans. Quitte et double, la faute à la guerre civile déclenchée en 2002 par une rébellion du nord de la contrée, entraînant la partition du pays.

Et la fin de l'année 2007 voit survenir une pathétique tentative de coup d'État menée par une bande de pieds nickelés franco-ivoiriens qui ont même pris soin de se filmer. Sous le sapin de 2010, on « ivoirien » pour l'instant. Si ce n'est que les petits souliers seront bien remplis. Après l'élection du 28 novembre, la Côte d'Ivoire compte deux présidents : Alassane Ouattara, reconnu par la communauté internationale, et le sortant, Laurent Gbagbo, adoubé par le Conseil constitutionnel. Chacun a son gouvernement, ses forces armées, ses quartiers. Bref, cela fait beaucoup de monde à cadeau. Sans compter tous les invités. L'ONU a toujours 10 000 soldats sur place, la France, 900 militaires de l'opération Licorne. Entre 300 et 400 miliciens libériens ont aussi fait le déplacement pour fêter Gbagbo à Abidjan ; bien plus attendent dans l'Ouest. Des mercenaires angolais sont également espérés. Pour un chouette feu d'artifice au soir de la Saint-Sylvestre ?

Selon les Nations unies, on comptait déjà 50 morts le 20 décembre, auxquels il faut ajouter les enlèvements nocturnes lors d'affrontements entre les deux camps. Que nul ne paraît en mesure de faire transiger. Surtout pas la France, impuissante dans son ancien pré carré. Pour remédier à la crise ivoirienne, Sarkozy I^{er} a pris des accents gaullistes... avec cinquante ans de retard. Et le Président d'exiger le départ de Gbagbo. Raté. Comme Chirac et Villepin avant lui, le squatteur de l'Élysée a oublié que le temps béni des colonies était révolu. Même africain, un chef d'État ne peut être traité comme un vulgaire sous-préfet. La Françafrique à papa est morte. La seule bonne nouvelle venue de Côte d'Ivoire en cette fin d'année *



↑ François Fillon a accusé Météo France d'être responsable de la pagaille en région parisienne à la suite de fortes chutes de neige, niant toute responsabilité de l'État.



COUP D'ÉTAT POLICIER DANS LE 9-3

Le feu a couvé un an durant entre policiers et magistrats de Seine-Saint-Denis. Au départ pourtant, aucune décision laxiste des juges contre les délinquants ou sanction féroce contre la police. Simplement une méfiance réciproque.

Qui a explosé le 10 décembre. Ce jour-là, une cohorte de flics, armes à la ceinture, improvisent un blocus du palais de justice de Bobigny avec leurs véhicules de patrouille toutes sirènes hurlantes.

On a frôlé le *pronunciamiento* policier dans le 9-3!

La raison de ce quasi coup d'État? Quelques heures plus tôt, sept brebis galeuses de la maison poulaga venaient d'être condamnées pour avoir accusé à tort un petit délinquant local d'avoir voulu écraser l'un des leurs en voiture. Douche froide. Le tribunal, choqué que les flics marrons aient pu tenter d'envoyer un innocent derrière les barreaux pour de longues années, a voulu une peine exemplaire: de la prison ferme! De six mois à un an à l'ombre!

Colère chez les bleus de Seine-Saint-Denis, qui cessent les patrouilles et viennent grossir les rangs des émeutiers. Protestation dans les syndicats, où l'on parle de « *fonctionnaires certes en faute mais considérés comme d'excellents professionnels* ». À la main un peu incertaine au moment de signer leurs procès-verbaux, quand même?

À peine, pour le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux.

L'ami de trente ans de Sarko considère la décision des juges de Bobigny carrément « *disproportionnée* ». Gare quand même!

En prenant fait et cause contre une décision de justice, l'Auvergnat, déjà condamné pour injure raciale et atteinte à la présomption d'innocence, n'est pas loin de la récidive, passive de six mois d'emprisonnement. Une bonne façon de combattre la délinquance de l'Intérieur? *

“ La réforme consistera (...) à ce qu'on ait travaillé deux ans de plus sans gagner plus. ”

Nicolas Sarkozy, mardi 14 décembre, en déplacement dans l'Eure, à propos de la réforme des retraites menée par son gouvernement.

Marseille sous les bombes

Marseille ne veut rien faire comme tout le monde. Quand la neige refroidit l'actualité et la justice, la plus belle ville du monde s'embrase. Une fois n'est pas coutume, son OM n'est même pas responsable des tourments de la cité phocéenne, malgré une fin d'année quelconque. Non, la ville brûle d'une fièvre venue de ses quartiers chauds, de ses institutions, de sa classe politique. Jadis louées pour leur calme par le maire, Jean-Claude Gaudin, les cités marseillaises s'embrasent en 2010. Entre elles. Des règlements de comptes à foison pour une guerre de territoires entre trafiquants. Et les politiques de feindre de découvrir qu'ils ont, depuis dix ans, abandonné à des bandes ces coins à la lisière du centre-ville: tant que les voitures ne brûlent pas, on vous laisse dealer. Les vaches ont fini d'être bien gardées. On vend au grand jour, on rackette à l'apéro, on tue en soirée. Bel avenir pour les quartiers marseillais, que l'opération Brennus – du nom des descentes quasi quotidiennes de CRS dans les cités – n'éradiquera pas. Bilan, après un mois de razzias: 60 kilos de cannabis. Un peu maigre. Au moins le juge Duchaine, après dix-huit mois d'enquête, peut-il présenter un plus gros gibier. Rien de moins que le croque-mitaine de la politique marseillaise, le roi des ordures, dont les journalistes n'osaient même pas écrire le nom, ni les élus évoquer l'existence: Alexandre Guérini. Depuis le 1^{er} décembre, le cadet du président du conseil général des Bouches-du-Rhône dort en prison. Accusé de blanchiment, détournement de fonds publics et privés, corruption, « M. Frère » est désormais présenté comme une pieuvre ayant des ventouses accrochées tant au conseil général qu'à la communauté urbaine de la ville. Petit plus, ses liens avérés avec Bernard Barresi, légende du milieu marseillais, arrêté en juin, dont la famille a été logée en HLM grâce aux bons soins d'Alex. Et Marseille de trembler sur la chute d'un système que les élus ont toujours cautionné *



LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE TOTAL



Paris, le 13 décembre 2010

Monsieur,

J'ai été très intéressé par votre éditorial en page 3 du *Journal des finances* du 4 décembre 2010.

J'ai trouvé remarquable votre défense de PME « *qui font le tissu social du territoire ; lequel doit être vigoureux et dense* ».

Vous déclarez : « *TOTAL soutient les PME par conviction (...). Aider, soutenir les PME (...), c'est la plus élémentaire solidarité d'un grand groupe (...), c'est contribuer et maintenir des emplois.* »

Je ne suis malheureusement pas chargé de décerner le prix de l'ironie ou de l'humour macabre, mais je suis le dirigeant d'une PME qui a sauvé en 1994 la dernière usine de régénération d'huiles usagées dont vous étiez actionnaire et dont le bilan a été déposé.

Reprenant cette usine, nous en avons fait, en douze ans, la plus importante en Europe et avons renouvelé totalement les process de fabrication de façon à les rendre non polluants, alors que nous avons hérité de 6 000 tonnes de déchets d'huiles polluées par l'acide sulfurique et les terres utilisées pour le process que votre filiale utilisait à l'époque.

Sans aucune subvention, nous avons traité les huiles usagées et, malgré la concurrence exercée par les destructeurs d'huile que sont les cimentiers, les incinérateurs et les pétroliers, nous avons assuré la conformité de la France aux règles européennes qui préconisent la régénération des huiles avant leur recyclage par brûlage.

En remettant sur le marché des bases d'huile, nous avons fourni à votre concurrence une huile de base permettant d'éviter que vous soyez totalement hégémonique sur ce marché très rentable.

Cette situation semble insupportable pour votre groupe.

Année après année, l'huile a été de plus en plus brûlée et, à ce jour, 60 % en sont détruits.

Aujourd'hui, vous vous êtes allié avec Veolia pour installer, à 20 kilomètres de notre usine, une autre usine dont le but est de fabriquer un carburant secondaire (VEGO) afin que l'huile disponible sur le marché français soit définitivement détruite plutôt que régénérée, vous assurant par là même l'écrasante domination du marché français.

Monsieur le président, nous offrons 50 000 à 60 000 tonnes d'huile de base au marché secondaire.

Est-ce que votre groupe a vraiment besoin de détruire ces huiles ? Est-ce vraiment nécessaire ou significatif dans vos bénéfices ?

Est-il vraiment nécessaire de faire disparaître une PME de plus et ses 35 emplois ?

Voilà la réalité au-delà de vos déclarations.

Il m'a paru nécessaire de mettre face à face vos déclarations et vos réalisations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, mes salutations distinguées et mes félicitations renouvelées pour votre communication.

JOËL PICARD